

Edition provisoire

Jeudi 2 octobre 2025, matin

Compte rendu officiel des débats

Ouverture de la séance n° 34

Débat selon la procédure d'urgence : Russie: nouvelles menaces pour les démocraties européennes

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): La séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle, au titre d'un débat d'urgence, la discussion du rapport de M. Iulian BULAI intitulé « Russie : nouvelles menaces pour les démocraties européennes » (Doc. 16272), au nom de la commission des questions politiques et de la démocratie.

Nous devons en avoir terminé avec l'examen de ce texte, vote inclus, à 11 heures. Nous devons donc interrompre la liste des orateurs vers 10 h 50, afin de pouvoir entendre la réplique de la commission et de procéder aux votes nécessaires.

J'espère que nous serons en mesure de permettre à tous les orateurs inscrits dans les deux débats de ce matin de prendre la parole. Je vous invite donc à respecter le temps de parole.

La parole est à M. Iulian BULAI, le rapporteur. Cher Iulian, vous disposez de 7 minutes pour la présentation de votre rapport et de 3 minutes pour répondre aux orateurs à la fin de la discussion générale.

M. Iulian BULAI (Roumanie, ADLE, Rapporteur): Merci beaucoup.

Monsieur le Président,

Bonjour, chers collègues.

C'est un honneur pour moi d'ouvrir ce débat aujourd'hui, à un moment sans doute critique pour la sécurité démocratique de l'Europe. Certes, ce n'est pas la première fois que cette Assemblée se réunit pour aborder la menace russe. Nos amis et collègues ukrainiens le savent bien. Ils savent également que les menaces actuelles s'appuient sur une longue histoire de violations répétées et massives du droit international par la Russie.

Mon propre pays, la Roumanie, connaît également cette histoire. Aujourd'hui, en Roumanie, l'ingérence russe est une réalité sinistrement familière.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Pourtant, aujourd'hui, nous devons pleinement saisir l'ampleur du défi que nous devons tous relever, car le niveau, la portée et l'ambition de l'assaut russe contre nos démocraties et contre nous tous en Europe n'ont pas de précédent.

Qu'y a-t-il de nouveau aujourd'hui ?

Tout d'abord, l'intensification de la guerre d'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine. Ces derniers mois, des missiles et des drones ont attaqué sans relâche les villes, les infrastructures et les civils ukrainiens, causant des pertes humaines dévastatrices ; ces attaques n'ont pas épargné les zones résidentielles et diplomatiques de Kiev et n'ont respecté aucune limite en matière de décence ou de droit.

Nous avons également été confrontés à des incursions intentionnelles et inacceptables dans l'espace aérien d'États membres de l'Union européenne, plus récemment en Estonie, en Pologne et en Roumanie, ce qui nous rappelle que la Russie ne connaît pas de frontières et qu'aucune partie de notre continent n'est à l'abri.

En outre, nous assistons à une intensification sans précédent de la guerre hybride. L'assaut de la Russie s'est étendu directement à nos propres processus démocratiques. La guerre menée par la Russie lors des récentes élections en Roumanie et en République de Moldavie a mis en évidence une ingérence étrangère et une guerre de l'information sophistiquée : menaces à la bombe, désinformation de masse, manipulations en ligne, manipulations sur TikTok et tentatives de faire dérailler la trajectoire pro-européenne de nations étrangères. Il ne s'agit plus d'événements isolés, mais d'une campagne stratégique visant à nous affaiblir de l'intérieur.

Ce qui fait également froid dans le dos, c'est la définition que donne la Russie de la guerre. La Russie manie désormais non seulement les armes, mais aussi les outils de déstabilisation : elle instrumentalise les migrations, cherche à creuser les divisions au sein de nos sociétés, dépeint nos valeurs comme "occidentales" et "erronées", et utilise ses moyens diplomatiques dans le monde entier pour forger des alliances avec d'autres forces autoritaires.

Chers collègues, il ne s'agit pas de risques théoriques. Les menaces hybrides et militaires de la Russie, ainsi que ses campagnes de désinformation sont une attaque à notre sécurité démocratique. L'objectif de la Russie est clair : déstabiliser, diviser, polariser, répandre la peur et, en fin de compte, saper les valeurs et les systèmes qui ont uni l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

C'est pourquoi nous devons adopter une position claire et ferme : La Russie doit être combattue et finalement vaincue.

Que devons-nous faire ? Telle est la question.

Tout d'abord, nous luttons pour une paix juste et durable en Ukraine. La résistance de l'Ukraine concerne la sécurité de l'ensemble du continent européen ; notre engagement ne doit pas faiblir. La justice exige également que tous les crimes d'agression et les crimes de guerre répondent de leurs actes. Cela signifie qu'il faut soutenir la création et la mise en œuvre de nouveaux mécanismes : le Tribunal spécial pour le crime d'agression, la Commission internationale des réclamations et les cadres de réparation, afin que l'impunité ne puisse pas prospérer.

En tant que parlementaires, nous devons exploiter la diplomatie parlementaire pour mobiliser nos sociétés et soutenir ces processus de responsabilisation.

Deuxièmement, nous devons accroître la pression sur la Russie par le biais de sanctions plus sévères et mieux coordonnées.

L'isolement diplomatique de la Russie doit également être étendu à tous les domaines, y compris le sport, afin de priver Moscou de la légitimité qu'elle recherche sur la scène internationale.

Face à la guerre hybride, nous devons renforcer la dissuasion, la préparation, la protection et la réactivité. Ce n'est que par des réponses collectives, en renforçant les lois contre l'ingérence dans les élections et en déployant de solides contre-récits à la propagande russe, que nous renforcerons notre résilience.

Nous devons également continuer, au sein du Conseil de l'Europe et de cette Assemblée, à ancrer les valeurs démocratiques, nous devons faire davantage pour contester le discours russe qui cherche à saper non seulement nos institutions, mais aussi la croyance même en la démocratie et nos valeurs.

Chers collègues, il y a 2 075 ans, l'homme d'État romain Cicéron, devant le Sénat romain, a posé la question suivante, une question très difficile qui est restée dans l'histoire : *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra ?*

Aujourd'hui, dans cette Assemblée, nous devons nous demander combien de temps encore nous allons laisser M. Vladimir POUTINE jouer avec notre patience. Et la réponse à cette question devrait nous accompagner chaque jour jusqu'à ce que l'Ukraine gagne la guerre.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, cher M. Iulian BULAI.

J'ouvre la liste d'orateurs au nom des groupes politiques.

La parole est à Mme Ingjerd Schie SCHOU, au nom du Groupe du Parti populaire européen.

Ingjerd, vous avez la parole.

Mme Ingjerd Schie SCHOU (Norvège, PPE/DC, Porte-parole du groupe): Je vous remercie, Monsieur le Président.

Et merci, M. Iulian BULAI, d'avoir présenté cet important projet de résolution.

Les menaces que la Russie fait peser sur nos démocraties sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus créatives. Les menaces ne sont pas seulement militaires, mais il existe une variété de menaces hybrides qui interfèrent avec notre mode de vie démocratique.

L'un des exemples récents est la façon dont les ficelles semblent avoir été tirées pour que la Lettonie connaisse une crise gouvernementale. Il semble que ces informations et ces interférences aient conduit à une proposition visant à annuler la ratification de la Convention d'Istanbul qui a été déposée au parlement letton. Les partis à l'origine de ces propositions semblent être tombés dans le piège des campagnes de désinformation russes contre la Convention d'Istanbul.

Monsieur le Président, la situation actuelle en Europe est telle que nous devons être encore plus vigilants et attentifs. Le nombre d'incidents signalés par la police concernant des menaces contre des infrastructures critiques augmente. Au cours des deux dernières semaines, des incidents impliquant des drones ont eu lieu en Pologne, au Danemark et en Norvège. La semaine dernière encore, ces incidents ont entraîné la fermeture d'aéroports au Danemark et en Norvège. Nous devons prendre ce problème au sérieux et nous devons travailler ensemble et nous soutenir mutuellement. L'aide apportée par la Norvège et d'autres pays au Danemark cette semaine lors des sommets de l'UE et de la Communauté politique européenne (CPE) après les perturbations causées par les drones la semaine dernière en est un bon exemple.

Les autres menaces auxquelles nous avons été confrontés en Norvège sont les cyberattaques et le brouillage des signaux GPS. Le long de nos côtes et dans la mer Baltique, la flotte fantôme représente une grande menace pour l'environnement en même temps qu'elle sape le régime de sanctions.

Monsieur le Président, au nom du Groupe du Parti populaire européen, j'invite tous les membres de l'Assemblée à voter en faveur du projet de résolution de M. Iulian BULAI. Nous devons rester unis face à ces menaces croissantes contre notre démocratie.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Ingjerd Schie SCHOU.

Lord Richard KEEN, au nom des Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés. Richard, vous avez la parole.

Lord Richard KEEN (Royaume-Uni, CEPA, Porte-parole du groupe): Monsieur le Président, chers collègues,

Je félicite M. Iulian BULAI pour son excellente présentation.

A la fin de cette résolution, il est dit que les questions de défense ne relèvent pas de notre compétence. C'est peut-être tout à fait exact d'un point de vue militaire, mais cette Assemblée se préoccupe de la défense de la démocratie, de la défense des droits de l'homme, de la défense de la paix, de la défense du droit à l'autodétermination.

Chers collègues, en 1962, le secrétaire d'État américain de l'époque, Dean ACHESON, a fait remarquer que la Grande-Bretagne avait perdu un empire et n'avait pas trouvé de rôle. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la Russie a perdu l'empire soviétique et n'a pas trouvé de rôle légitime. La Russie a réagi en s'en prenant à ses voisins et sa véritable faiblesse est révélée par les amis qu'elle entretient aujourd'hui : Le Belarus, la Corée du Nord et l'Iran, ainsi que sa soumission à la Chine, tous ces régimes autoritaires qui s'attaquent à la démocratie et à notre tradition des droits humains.

La Russie nous menace sous de nombreuses formes. Mais, tragiquement, la ligne de front dans tout cela est l'agression en Ukraine. Si la Russie réussit en Ukraine, elle se retournera contre les autres comme un ours fou et affamé. Que nous le voulions ou non, la défense de l'Ukraine est devenue notre défense, la défense de notre démocratie, la défense de notre dignité humaine. Nous devons veiller à ce que cela ne se termine pas par un nouvel empire russe, mais par la prise de conscience que les démocraties indépendantes autour de la Russie finiront par l'emporter. Et nous devons être prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir... [interrompu]

Chers collègues, l'échec nous mènera tous vers une nouvelle ère sombre.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Lord Richard KEEN.

Au nom de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, M. Eerik-Niiles KROSS.

Eerik, vous avez la parole.

M. Eerik-Niiles KROSS (Estonie, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

Merci, M. Iulian BULAI, d'avoir abordé ce sujet. Il est évidemment important pour nous tous.

Vous savez, nous, les États baltes, sommes un peu perplexes quant à la manière dont l'Europe lutte contre la menace russe, comme s'il s'agissait de quelque chose de nouveau. Ce n'est pas le cas. Elle existe depuis très longtemps. Nous en sommes peut-être un peu plus conscients aujourd'hui.

Alors, que devons-nous faire ? Mon père avait un enseignement très simple et très clair à ce sujet. Il a passé neuf ans dans un goulag et a eu une grande expérience de la menace russe. Il m'a dit : "Vous savez, quand vous serez jeté, quand, et pas si, quand vous serez jeté dans une cellule de prison russe, il y aura un voyou qui viendra vous voir, vous donnera un balai et vous dira de nettoyer le sol. C'est un moment décisif. Soit vous acceptez le balai et commencez à nettoyer le sol, et vous deviendrez alors leur esclave, soit vous lui donnez un coup de poing au visage. Il vous laissera alors tranquille, car les brutes ont toujours peur d'une réponse appropriée.

Aujourd'hui, je pense que la Russie a mis l'Europe, mentalement, dans cette cellule de prison. Et chaque semaine, elle nous donne un balai. Et chaque semaine, nous devons décider si nous l'acceptons ou si nous le repoussons. Il y a donc constamment des cyberattaques, des violations de l'espace aérien, des tentatives d'assassinat, des tentatives de sabotage, des explosions en Europe. Qu'avons-nous fait ? Nous parlons de plus de résilience, nous condamnons. Nous avons de belles résolutions, mais nous ne répliquons pas. Tant que nous n'aurons pas décidé de riposter, ces attaques se poursuivront. Et c'est en fait à nous de décider. C'est à nous de décider si nous voulons en être libérés ou non.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Eerik-Niiles KROSS.

Au nom du Groupe pour la gauche unitaire européenne, M. Ettore Antonio LICHERI. Vous le prononcez comment, Antonio ?

M. Ettore Antonio LICHERI (Italie, GUE, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

La Russie est un régime liberticide. En Russie, l'information est également prisonnière d'un gouvernement absolutiste, et de nombreux journalistes et hommes politiques de l'opposition ont payé leurs idées de leur vie.

La Russie a violé les normes les plus fondamentales du droit humanitaire et du droit international. La décision d'expulser la Fédération de Russie de cette Assemblée, qui est le berceau du droit européen, a donc été prise à l'unanimité et avec conviction. L'Europe ne pourra jamais tolérer une violation du principe de souveraineté nationale, car le respect des souverainetés nationales est le premier pilier de nos démocraties.

Or, nous savons qu'au-delà de l'invasion criminelle de l'Ukraine, la Russie tente de s'attaquer à la cohésion sociale de nos États. Elle le fait en influençant et en orientant nos opinions publiques.

Sa tentative d'éroder nos processus démocratiques en tirant parti du mécontentement et de la souffrance de nos classes sociales les plus faibles est indéniable.

Le rapporteur est d'avis que, face à cette menace, la meilleure réponse ne peut venir de la seule politique de réarmement. Dépenser 800 milliards d'euros supplémentaires pour acheter des armes, augmenter la contribution de l'OTAN à 5 %, tout en sachant que nous devons nous endetter sur nos budgets nationaux pour trouver cet argent, serait une erreur politique.

Nous savons que chaque euro que nous devons dépenser en plus pour l'armement sera un euro enlevé à la santé, à l'école, à la protection sociale. Et tout cela engendrera des protestations, de la colère, du mécontentement et de la déception dans nos pays, alimentant ainsi le cancer des nationalismes, dont se nourrit la pensée russe. Convertir nos économies sociales en économies de guerre, c'est tomber dans le piège de Vladimir POUTINE.

Pour renforcer nos démocraties face à la menace russe, nous devons investir dans la vie, dans le bien-être de nos citoyens et dans un développement écologiquement durable.

Si vous voulez la paix, faites la paix.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie.

Au nom du groupe des socialistes, démocrates et verts, M. Piero FASSINO.

Piero, vous avez la parole.

M. Piero FASSINO (Italie, SOC, Porte-parole du groupe): Je voudrais remercier mon collègue M. Iulian BULAI pour son excellent rapport, qui montre le bond en avant spectaculaire auquel nous sommes confrontés.

L'agression russe s'étend désormais à de nouveaux domaines, qui vont bien au-delà de la simple guerre. Le bombardement des villes ukrainiennes s'est énormément intensifié, ce que Kiev et d'autres villes n'avaient pas connu depuis longtemps, avec un énorme cortège de dévastations, de deuils et de souffrances.

Les troupes russes se massent à la frontière entre l'Ukraine et la Russie en vue d'une éventuelle nouvelle offensive pour conquérir le nouveau territoire ukrainien.

Il y a une interruption grave et inquiétante de l'approvisionnement en énergie, tant à la centrale électrique de Zaporizhzhia qu'à celle de Tchernobyl, avec le risque que l'Ukraine ne soit pas en mesure de garantir cet approvisionnement en énergie en hiver, ce qui est absolument essentiel pour la vie quotidienne de millions de personnes.

Le conflit s'étend également à la violation de l'espace aérien de nombreux pays, Roumanie, Pologne, Balkans, Norvège, Danemark, dans un but évident d'intimidation à l'égard des pays qui soutiennent l'Ukraine.

À cela s'ajoute, comme l'a bien rappelé M. Iulian BULAI, l'intensification des instruments de la guerre hybride. Nous l'avons vu lors des élections moldaves, lors des élections roumaines.

Face à tout cela, l'objectif de Vladimir POUTINE est clair. Faire plier l'Ukraine et la contraindre à une capitulation sans condition. Vladimir POUTINE cherche donc à remporter une victoire militaire et tout ce qu'il fait va dans ce sens.

C'est pourquoi nous devons soutenir l'Ukraine sans réserve, soutenir les forces d'opposition russes, comme celles que nous avons accueillies hier au Conseil, et mettre pleinement en œuvre le plan d'action et les initiatives prises par le Conseil de l'Europe, en particulier le tribunal chargé de juger les crimes commis et le registre des dommages et des compensations pour ceux qui ont souffert.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Piero FASSINO, merci.

La parole est à M. Perran MOON.

M. Perran MOON (Royaume-Uni, SOC): Merci, Monsieur le Président,

Cela fait maintenant trois ans et demi que l'Europe voit une force tyrannique et destructrice s'engager dans une invasion à grande échelle de l'un de ses États voisins. Alors que l'Ukraine continue de s'opposer résolument à cette agression non provoquée, les démocraties de ce continent sont minées par une autre forme de guerre.

En Géorgie, la Russie mène une guerre sombre, utilisant des oligarques soutenus par la Russie pour financer l'infiltration des institutions politiques et contrôler les médias, resserrant son étau sur la démocratie en fermant la société civile et en emprisonnant ceux qui osent manifester ne serait-ce que la moindre dissidence. Enfin, et c'est peut-être le plus honteux, ils font subir aux enfants géorgiens un lavage de cerveau pour leur faire croire que le leur est le seul espoir et que la démocratie est un mal.

La sécurité territoriale et l'intégrité institutionnelle de l'Europe elle-même courent aujourd'hui le plus grand des risques. Bien que nous soyons en position de force grâce à nos diverses alliances et à notre engagement en faveur des valeurs démocratiques, l'ennemi à la porte ne peut être vaincu que par un front clair et uni.

Au début du mois, la ministre britannique des affaires étrangères, Yvette COOPER, a salué la réponse résolue et ferme de l'Estonie, de la Pologne et de la Roumanie, en fait de tous les alliés de l'OTAN, face à la menace russe. En ce moment de provocation extrême, les pays de l'OTAN ne devraient pas hésiter à rappeler à Vladimir POUTINE et à ses associés l'article 5, pierre angulaire de l'alliance de l'OTAN à savoir une attaque contre l'un est une attaque contre tous. Le ministère russe des affaires étrangères a affirmé que son pays n'avait pas l'intention d'attaquer les États membres de l'UE et de l'OTAN.

Mais nous savons tous que les paroles réconfortantes de Moscou sont comme des bougies dans le vent. Si Vladimir POUTINE cherche à tester notre détermination, nous devons démontrer notre engagement collectif à accroître la pression, à appliquer des sanctions et à financer nos alliés jusqu'à ce qu'il se retire de l'ensemble de l'Ukraine, qu'il rende les enfants déportés de façon ignoble en Russie et qu'il cesse ses provocations inconsidérées et ses ingérences politiques dans d'autres États voisins. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et nous ne le ferons pas. Veuillez voter en faveur de cette résolution aujourd'hui.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Perran MOON.

La parole est à M. Ionuț-Marian STROE.

M. Ionuț-Marian STROE (Roumanie, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Et merci, Monsieur Iulian BULAI, pour votre projet de résolution.

L'agression de la Russie va bien au-delà de l'Ukraine. Par le biais de drones, de cyber-attaques, de désinformation et de financements occultes, elle tente de déstabiliser l'ensemble de l'Europe.

Nous avons vu des missiles frapper des écoles et des maisons en Ukraine, mais aussi des drones pénétrer dans l'espace aérien de l'OTAN, y compris dans mon pays, la Roumanie. Soyons clairs, la Roumanie défendra son territoire. À partir de maintenant, tout drone qui traverse notre ciel sera arrêté et détruit. C'est notre droit souverain et notre devoir en tant que membre de l'OTAN.

La Russie a également changé les règles de la guerre. Elle utilise les migrations, la culture et la désinformation comme des armes. Elle s'est immiscée dans les élections en Moldavie, en Pologne et a même tenté de manipuler les élections en Roumanie. Ce n'est pas de la politique normale. Il s'agit d'une guerre hybride contre nos démocraties.

Mais l'Europe doit rester ferme. L'Ukraine a fait preuve d'un grand courage. Nos sociétés doivent rester fortes. Et la solidarité de l'OTAN n'a jamais été aussi grande. L'appartenance à cette alliance n'est pas un luxe, c'est notre bouclier. C'est pourquoi notre réponse doit être unitaire. Les sanctions doivent être plus sévères. L'obligation de rendre des comptes doit aller de l'avant. Et notre résilience, numérique, civile et militaire, doit se renforcer.

Les armes de la Russie sont la force, la peur et l'ingérence. Les nôtres doivent être le droit, la liberté et une paix durable.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Ionuț-Marian STROE.

Monsieur Claude KERN, vous avez la parole.

M. Claude KERN (France, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues,

Ces derniers mois, en dépit d'une cynique apparence d'ouverture en direction des États-Unis, la Russie a intensifié sa guerre d'agression contre l'Ukraine en ciblant davantage d'installations civiles.

En parallèle, elle a multiplié les provocations à l'égard d'États membres de notre organisation et de l'Union européenne, qui ont fait face à des attaques hybrides et à des incursions de drones non identifiés et d'avions militaires russes dans leur espace aérien.

Alors que la France a arraisonné hier un bâtiment de la flotte fantôme russe, le Président de la République française a estimé que nous étions aujourd'hui dans une confrontation avec la Russie. Le Chancelier allemand a, de son côté, affirmé que "nous ne sommes pas en guerre, mais nous ne sommes plus en paix".

Les États membres de notre organisation doivent prendre pleinement conscience de la menace que représente la Russie aujourd'hui et renforcer leurs capacités militaires. L'Europe doit pouvoir assurer sa sécurité, que ce soit dans le cadre d'une solidarité euro-atlantique ou par elle-même, en toute indépendance.

Au-delà de ces provocations, la Russie tente de manière continue de déstabiliser nos démocraties en influant sur les processus électoraux. Les campagnes de désinformation, l'achat de voix et les cyberattaques sont autant de méthodes utilisées pour essayer d'influer sur les résultats des scrutins. On l'a encore vu récemment, notamment lors de l'élection présidentielle en Roumanie et des élections législatives en Moldavie.

Notre Assemblée a travaillé depuis plusieurs années sur ces enjeux et formulé des propositions fortes. Il nous faut les mettre en œuvre, sans nous laisser intimider par la Russie. Défendre les valeurs démocratiques, ce n'est pas un gage de faiblesse, c'est une force. Nous devons l'affirmer avec fermeté. Je voterai donc l'excellent projet de résolution qui nous est présenté par notre collègue M. Iulian BULAI, que je remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Claude KERN.

La parole est à M. Martynas GEDVILAS.

M. Martynas GEDVILAS (Lituanie, SOC): Merci, Monsieur le Président,

Chers collègues,

L'agression de la Russie ne vise pas seulement l'Ukraine. Elle constitue une menace directe pour la démocratie européenne. Le rapport le montre clairement.

L'espace aérien a été violé en Estonie, en Pologne, en Roumanie et dans mon propre pays, la Lituanie. Des drones non identifiés et des avions russes pénètrent dans notre ciel, souvent à proximité d'infrastructures critiques.

Il ne s'agit pas d'accidents. Il s'agit de provocations délibérées visant à tester notre action et à mesurer notre unité.

Dans le même temps, la Russie multiplie les cyberattaques, diffuse de la désinformation et interfère dans les élections, comme nous l'avons vu en Moldavie et en Pologne. Elle utilise la propagande, l'argent des oligarques et des alliances avec des régimes comme la Biélorussie, l'Iran et la Corée du Nord.

Il ne s'agit pas seulement d'une guerre contre l'Ukraine. Il s'agit d'une vaste stratégie visant à déstabiliser toute l'Europe.

Notre réponse doit être l'unité et la résilience. Nous devons soutenir fermement l'Ukraine, protéger nos élections, combattre le mensonge par la vérité, punir les crimes de guerre et renforcer nos sanctions.

Chers collègues,

La Russie utilise la peur et le mensonge pour affaiblir la démocratie. Notre réponse doit être la solidarité, la force et la vérité. Ce n'est qu'à cette condition que l'Europe restera libre et sûre.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Martynas GEDVILAS.

Mme Carmen LEYTE. Carmen, vous avez la parole.

Mme Carmen LEYTE (Espagne, PPE/DC)*: Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais commencer par féliciter le rapporteur pour ce rapport. Il répond à un appel urgent étant donné la stratégie de déstabilisation de la Russie à l'encontre des démocraties européennes, non seulement par le biais d'une agression militaire en Ukraine, mais aussi par des tactiques hybrides comprenant des cyberattaques, des campagnes de désinformation, des interférences électorales et des pressions sur les communautés vulnérables.

Ces derniers mois, nous avons assisté à des violations délibérées de l'espace aérien de pays comme la Pologne, l'Estonie et la Roumanie.

Ces provocations visent à mettre à l'épreuve la cohésion européenne et à saper la solidarité avec l'Ukraine.

À cela s'ajoute une campagne sophistiquée d'ingérence dans les processus électoraux, comme nous l'avons vu lors des élections en Moldavie et en Roumanie, où des réseaux de manipulation numérique ont été utilisés, ainsi que des menaces directes sur les bureaux de vote, comme l'a dénoncé cette Assemblée parlementaire.

Ces actions ne sont pas menées de manière isolée ; elles font partie intégrante d'un schéma systématique visant à éroder la confiance des citoyens, à polariser nos sociétés et à affaiblir la cohésion européenne.

En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité de renforcer la résilience démocratique, ce qui signifie renforcer la législation contre l'ingérence étrangère et la désinformation, protéger l'intégrité de nos processus électoraux, garantir que les crimes commis en Ukraine ne restent pas impunis, promouvoir un récit commun défendant les valeurs démocratiques face à la propagande autoritaire.

La sécurité démocratique ne se défend pas seulement avec des armes, mais aussi avec des institutions solides, des citoyens informés et une coopération parlementaire.

Ce rapport nous rappelle que la défense de la démocratie exige unité, fermeté et vision stratégique face à la désinformation et à la peur.

Nous ne pouvons pas permettre que l'usage de la force, le chantage et la manipulation électorale soient transformés en outils légitimes d'influence internationale.

Défendre la démocratie, c'est défendre la paix, la liberté et l'avenir de l'Europe.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Carmen LEYTE.

Mme Yevheniia KRAVCHUK. Yevheniia, vous avez la parole.

Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais remercier M. Iulian BULAI d'avoir présenté ce débat et cette résolution extrêmement importants à cette Assemblée.

En deux minutes, expliquer les menaces russes est un véritable défi, mais je vais essayer. Je vous ramène au 24 novembre 2015. Un Su-24 russe a violé l'espace aérien turc. Il a été abattu en cinq minutes. En cinq minutes. Savez-vous combien de fois des avions russes ont violé l'espace aérien turc ? Aucune. Cela montre qu'il ne faut pas avoir peur et qu'il faut frapper une brute, comme l'a dit M. Eerik-Niiles KROSS, au nez. Et nous pouvons le faire si nous sommes unis, si nous avons un plan.

Nous parlons souvent de garanties de sécurité pour l'Ukraine. Mais je voudrais savoir quelle sécurité peut amener l'Ukraine en Europe ? Car l'Ukraine est aujourd'hui un bouclier de l'Europe. Nous disposons de l'armée de combat la plus importante et la mieux entraînée. Nous disposons des meilleures technologies en matière de drones, de machines de brouillage. Ces technologies sont actuellement développées dans de nombreuses entreprises ukrainiennes.

Vous pouvez coopérer avec les Ukrainiens, vous pouvez venir et envoyer vos troupes, ou nos troupes viendront aux entraînements et s'entraîneront à abattre ces drones. Car cela n'a aucun sens d'abattre un drone avec un missile qui coûte un million d'euros. Il s'agit simplement d'un autre type de menace et, bien sûr, de menaces hybrides. L'Ukraine a été confrontée à la désinformation et aux cybermenaces pendant des années et nous y avons fait face. Nous avons appris à les combattre.

Nous disons donc que nous pouvons vous aider. Nous pouvons vous faire profiter de notre pratique et de nos connaissances pour résister aux menaces russes et à toutes les menaces émanant de n'importe quelle autorité dans le monde, afin de maintenir la démocratie en vie.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Yevheniia KRAVCHUK.

La parole est à M. Ardit BIDO.

M. Ardit BIDO (Albanie, SOC): Monsieur le Président, chers collègues,

Je remercie le rapporteur, M. Iulian BULAI, pour ce rapport puissant.

Il a raison de nous mettre en garde. La Russie a réécrit le concept d'armement. Il ne s'agit plus seulement de missiles et de chars. Il s'agit de la militarisation de la migration, de l'information, de la démocratie elle-même. Les missiles détruisent les écoles. La désinformation détruit les sociétés. Chaque drone qui viole l'espace aérien européen est un test de notre unité. Chaque campagne de *fake news* est une balle qui vise la confiance de nos citoyens.

Les Balkans ne connaissent que trop bien ce danger. Si les Balkans sont déstabilisés, l'Europe est affaiblie. Si les Balkans résistent, l'Europe est inébranlable. Cette résilience est notre bouclier commun. L'Albanie a démontré ce que signifie le leadership dans cette lutte. Nous avons été à l'avant-garde de la solidarité avec l'Ukraine, en contribuant à la rédaction et au coparrainage de résolutions des Nations Unies, en organisant le sommet Balkans occidentaux-Ukraine et en démontrant que même les petites nations savent se dresser pour défendre la liberté.

En tant que peuple, nous, Albanais, portons encore les cicatrices laissées par l'agression, qu'il s'agisse de l'expulsion de l'ancienne minorité albanaise du nord de la Grèce ou de la persécution des Albanais au Kosovo. Mais Monsieur le Président, il y a une plaie ouverte dans ce Conseil. Plus de deux millions de citoyens européens de la République du Kosovo restent exclus des garanties du Conseil de l'Europe. Le retard dans l'adhésion de la République du Kosovo est inacceptable, injuste et dangereux. Il laisse le champ libre aux intérêts russes. Tant que ce Conseil abritera des pays démocratiques, il doit ouvrir ses portes à la République du Kosovo sans délai. Ce n'est pas une concession. Ce n'est que justice. C'est l'Europe dans son ensemble. La sécurité démocratique est la sécurité de l'Europe. Et de la Baltique aux Balkans, de Bruxelles à Kyiv, de Tirana et Pristina à Strasbourg, faisons retentir notre voix.

Slava Ukraini

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Ardit BIDO.

M. Serhii SOBOLIEV. Serhii, vous avez la parole.

M. Serhii SOBOLIEV (Ukraine, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

Lorsqu'en 2008, la délégation géorgienne ici présente a annoncé que la prochaine étape serait la Crimée ukrainienne, personne n'y a cru. Mais seulement six ans ont passé et les Russes ont occupé la Crimée, une partie du Donbas et de Luhansk.

Six ans seulement se sont écoulés après les accords dits de Minsk et la Russie a entamé une nouvelle invasion à grande échelle de l'Ukraine. Une semaine auparavant, Vladimir POUTINE avait déclaré : "Nous n'enverrons jamais, jamais, nos troupes en Ukraine."

Maintenant, les drones attaquent d'autres pays européens. Nous ne pouvons même pas croire que sur les 20 drones que les Russes ont envoyés en Pologne, seuls quatre ont été détruits. C'est une situation très dangereuse lorsque les pays européens ne sont pas préparés à ces menaces.

Mais je voudrais maintenant parler d'autres menaces nucléaires. Cette nuit et la veille ont été les plus dangereuses. Nous avons assisté à la deuxième tragédie de Tchernobyl. Neuf heures. La centrale nucléaire de Tchernobyl n'a pas été alimentée en électricité parce que les Russes ont totalement détruit l'approvisionnement en énergie de cette centrale nucléaire.

Il y a seulement une semaine, les Russes ont totalement détruit la seule ligne qui alimentait la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Et maintenant, ils n'ont plus qu'une journée avec le soutien des générateurs. Je pense donc que c'est très dangereux. C'est l'ouverture d'un nouveau front nucléaire contre l'Ukraine, mais aussi contre l'ensemble de l'Europe. Il faut s'y préparer, comme nous nous y préparons en Ukraine.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Serhii SOBOLIEV.

C'est maintenant au tour de Mme Shelby KRAMP-NEUMAN du Canada.

Mme Shelby KRAMP-NEUMAN (Canada): Chers collègues,

Au vu des événements récents, il semblerait que le mépris du Président POUTINE pour le droit international et l'ordre international fondé sur des règles ne connaisse aucune limite.

Ces dernières semaines, nous avons assisté à une intensification significative de la guerre hybride menée par la Russie contre ses voisins européens : les 9 et 10 septembre, au moins 19 drones russes ont pénétré dans l'espace aérien polonais. Le 13 septembre, un drone d'attaque russe est resté dans l'espace aérien roumain pendant près d'une heure. De manière tout aussi flagrante, le 19 septembre, trois avions de chasse russes ont pénétré dans l'espace aérien estonien au-dessus du golfe de Finlande et y sont restés pendant 12 minutes.

J'espère que l'Assemblée dans son ensemble sera d'accord avec le constat accablant de l'OTAN du 23 septembre :

"La Russie assume l'entière responsabilité de ces actes, qui s'inscrivent dans une dynamique d'escalade, comportent le risque d'erreurs de jugement et mettent des vies en danger. Il faut que cela cesse."

Tout cela nous amène à nous poser la question suivante : Qui sera la prochaine cible de la Russie ? Quels seront les prochains à voir leurs frontières et leur espace aérien violés par des avions de guerre et des drones russes ? Qui verra sa souveraineté nationale menacée ?

Malgré ces défis, il convient de rappeler le discours prononcé par le président Volodymyr ZELENSKY devant cette même chambre le 25 juin 2025. Il nous a rappelé à tous : "Vous êtes bien plus forts que la Russie, répétez-le chaque jour".

Le Canada continue d'apporter son soutien indéfectible à l'Ukraine et à son peuple. Les actions injustes et non provoquées de Moscou doivent être condamnées à chaque occasion ; elles entachent l'histoire récente de ce grand continent et rappellent brutalement au monde que les leçons tirées des grandes guerres qui ont

marqué notre histoire collective ne peuvent et ne doivent pas être oubliées. Notre engagement envers nos électeurs commence par le fait que l'État remplit son rôle premier et le plus important, la protection de notre peuple.

J'exhorte les États membres qui s'appuient sur des concepts naïfs et dépassés de multilatéralisme et de diplomatie universels à faire face à une dure réalité. Les ennemis du monde libre ne joueront pas selon vos règles, attendez-vous à l'inattendu.

Ne laissez pas le sacrifice de l'héroïque peuple ukrainien se perdre.

Collectivement, nous sommes plus forts.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie.

C'est maintenant au tour de M. Oleksii GONCHARENKO.

Oleksii, vous avez la parole.

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA): Monsieur le Président,

Chers collègues,

Je n'ai pas un message très agréable à vous partager. Malheureusement, tout va s'aggraver. Et je vous prie de me croire. Je me souviens très bien qu'il y a cinq, six ou sept ans, lorsque les Russes étaient encore ici, certains d'entre vous voulaient les faire revenir dans l'hémicycle et disaient : "Nous avons besoin d'un dialogue avec la Russie. Nous avons besoin de dialogue". Je répondais simplement : "Le dialogue ne fonctionne pas avec la Russie, pas avec eux. Ils ne connaissent pas ce mot, le dialogue. S'il vous plaît, parlez leur langue". Non, vous n'avez pas écouté. Beaucoup d'entre vous. Et nous les avons faire revenir dans cet hémicycle.

Puis j'ai dit qu'ils allaient attaquer l'Ukraine de plein fouet. Et certains d'entre vous se moquaient de moi en disant : "Quoi ? Des chars et des missiles au milieu de l'Europe. Vous plaisantez. Vous êtes fou. Qu'est-ce que vous nous dites ?".

Puis le 24 février est arrivé. Je vous disais alors qu'ils ne cesseraient pas leurs bombardements avec des missiles et des drones sur l'Ukraine et qu'ils attaqueraient les pays européens. Vous avez à nouveau ri : "Non, la Russie n'attaquera jamais l'OTAN. Ils ne sont pas fous".

Et jour après jour, jour après jour. Aujourd'hui, nous avons des drones russes en Pologne, en Roumanie. J'entends : "Nous allons abattre tous les drones et les missiles". Mais ce n'est pas le cas. Vladimir POUTINE observe tout cela. Et il nous rit au nez.

Et chaque jour, il y a de plus en plus de flotte fantôme. Nous vous disions : "Arrêtez cette flotte fantôme". Aujourd'hui, cette flotte fantôme est utilisée pour attaquer les États baltes avec des drones.

Croyez-moi, ils continueront. Ils attaqueront d'autres pays et d'autres aéroports.

Vous voulez savoir ce qu'il faut faire ? Couler la flotte fantôme russe dès maintenant. Arrêtez-la, comme l'a fait la France. Faites-le tout de suite. Saisissez les avoirs russes gelés. Cessez les discussions et saisissez-les maintenant. Abattez les drones et les missiles russes, pas dans votre espace aérien, dans *notre* espace aérien. Ne leur laissez pas la moindre chance de vous atteindre. Si vous faites cela, Vladimir POUTINE croira que vous êtes sérieux. Sinon, arrêtez de vous moquer de lui.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci Monsieur Oleksii GONCHARENKO.

M. Christophe BRICO. Christophe.

M. Christophe BRICO (Monaco, PPE/DC): Merci Monsieur le Président.

Merci M. Iulian BULAI pour cet excellent rapport qui nous permet d'avoir cet important débat et puisque vous avez cité Cicéron, je vais commencer en citant Jules César : *si vis pacem para bellum*. Si tu veux la paix, prépare à la guerre. Parce que c'est à ça que nous avons à faire face aujourd'hui : la guerre.

Le mois de septembre, un mois, un mois, les drones ont volé au dessus de la Roumanie, de la Pologne, du Danemark et de la Norvège. Des MiG-31 ont volé pendant douze minutes dans l'espace aérien estonien. Douze minutes. C'est une éternité, particulièrement pour des appareils qui vont aussi vite.

Alors depuis trois ans, nos collègues ukrainiens, qui sont notre ligne de défense, nous expliquent ce qui est en train d'arriver et nous voyons gentiment arriver, dans le cadre d'un exercice qui s'appelle *zapaд* 2025, les ambitions de la Russie. *zapaд* veut dire ouest en russe pour ceux qui ne le sauraient pas.

Les ambitions de la Russie : nous avons face à nous un ogre qui n'aura pas de fin, mais c'est un combat inégal, nous défendons les démocraties, c'est une autocratie. Nous défendons les souverainetés des États, la Russie défend un empire qui n'a pas de frontière.

Alors, un grand penseur allemand de la guerre, Carl von Clausewitz, disait que : "La guerre, c'est l'affrontement en grand des volontés". La question qui se pose aujourd'hui à nous est : quelle sera la nôtre, de volonté ?

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Christophe BRICO.

Mme Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO.

Mariia.

Mme Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO (Ukraine, PPE/DC): Merci Monsieur le Président.

Chers collègues,

Je voudrais tout d'abord remercier tous les chefs de groupe politique qui ont initié ce brillant dossier. Je ne connais aucune autre institution capable de produire de telles résolutions en 48 heures. Merci, Monsieur Iulian BULAI, d'avoir présidé ce processus. Nous remercions également la commission des affaires politiques et de la démocratie d'avoir accepté tous les amendements.

Chers collègues, nous avons encore du temps et nous avons encore l'espoir que notre coopération peut nous amener à une paix réelle, durable et juste.

Lorsque nous avons vu nos amis polonais cibler les drones russes avec des Falcon 35, nos cœurs ont saigné, parce que c'est trop cher et trop inefficace. Nous voulons vraiment vous aider, chers partenaires européens, à utiliser efficacement la nouvelle guerre. Et je parle de l'initiative du président, la ligne de drones qui peut protéger suffisamment notre sécurité et notre défense sur des distances de 150 kilomètres et plus en utilisant la guerre des drones.

Bien sûr, la défense aérienne est suffisante. Vous voyez comment l'Ukraine est attaquée tous les jours et comment les infrastructures critiques, principalement civiles, sont bombardées. Tout récemment, dans la région de Sumy, une famille entière est morte. Deux jeunes enfants, leurs parents et deux enfants à naître. En tant qu'État terroriste, la Russie tue même les enfants à naître. En ce qui concerne les enfants, chers collègues, nous vous demandons de soutenir notre initiative visant à renforcer le droit humanitaire international et à faire fonctionner les conventions de Genève. Cela concerne les déportations d'enfants ukrainiens, leur retour, les civils en captivité et, bien sûr, les prisonniers de guerre. Plus de sanctions, plus de force, plus de positions unies et plus d'actions que de mots.

Je vous remercie de votre attention. Agissons ensemble.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO.

Chers collègues,

Nous avons encore cinq collègues qui souhaitent prendre la parole. J'ai dit que j'arrêterai à 10h50, mais je demanderai à tous les collègues, j'essaierai de vous donner à tous la parole, de bien vouloir parler moins de deux minutes, afin que nous puissions tous être écoutés.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Larysa BILOZIR.

Mme Larysa BILOZIR (Ukraine, ADLE): Monsieur le Président,

Chers collègues,

Je remercie tout d'abord la rapporteur, M. Iulian BULAI. Vous êtes un véritable ami de l'Ukraine et de l'Europe.

Votre rapport est une voix de vérité et un appel à l'action. La Russie ne menace pas seulement l'Ukraine. Ses drones ont violé l'espace aérien de l'Estonie, de la Pologne, de la Roumanie, du Danemark. En réponse l'Europe s'unit.

Aujourd'hui, à Copenhague, nous voyons une répétition de l'Article 5 de l'OTAN. Dix pays assurent la sécurité du forum. Des instructeurs ukrainiens apprennent aux soldats européens à abattre les drones. Et on prépare un mur de drones. Hier, les forces spéciales françaises ont arrêté un pétrolier russe de la flotte fantôme, utilisé pour lancer des drones contre le Danemark. Cet événement prouve que l'Europe ne parle plus seulement de sécurité. Elle agit.

Il y a aussi une autre vérité. Les sanctions sont importantes, mais les drones ukrainiens frappent encore plus fort la Russie. À l'heure actuelle, 38 % de ses raffineries de pétrole étaient arrêtées. C'est la plus grande crise de carburant de son histoire. L'agression a un prix, et ce prix augmente pour la Russie.

Chers collègues, l'Europe doit répondre clairement, par un soutien total à l'Ukraine, par la création de mécanismes de justice et de réparation avec les avoirs russes gelés, par le renforcement des sanctions, par la protection de nos démocraties contre la désinformation russe. La paix viendra quand l'Ukraine aura gagné et que la Russie sera punie pour ses crimes.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Jan Filip LIBICKI.

M. Jan Filip LIBICKI (Pologne, PPE/DC): Monsieur le Président, chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier l'auteur du rapport, M. Iulian BULAI, pour son travail sur les nouvelles menaces que la Russie fait peser sur les démocraties européennes.

Le fait que notre débat ait lieu aujourd'hui dans le cadre de la procédure d'urgence montre la gravité de la situation.

En tant que Polonais, je dois souligner que cette situation est sans précédent. Pour la première fois en plus de 80 ans, la Pologne et les États membres de l'OTAN ont été directement attaqués et contraints d'abattre des objets volants hostiles au-dessus de leur territoire. Cela montre clairement que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a des conséquences bien au-delà de ses frontières.

Nous nous réjouissons que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe reconnaisse aujourd'hui ouvertement la Russie comme la principale menace pour la sécurité démocratique de notre continent.

Depuis des années, les pays d'Europe centrale et orientale mettent en garde contre la politique agressive du Kremlin. Malheureusement, nous sommes souvent les seuls à partager ce point de vue.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de l'Europe partage les préoccupations que nous avons exprimées il y a dix ans. C'est pourquoi nous ne pouvons plus nous permettre de conclure des accords. L'Europe doit rapidement rattraper le temps perdu en restant et en renforçant ses capacités de défense. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions mettre fin à l'agression russe et avancer ensemble vers une paix durable et juste en Ukraine.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Jan Filip LIBICKI.

M. Yuriy KAMELCHUK. M. Yuriy KAMELCHUK est-il dans l'hémicycle ?

Je continue donc avec M. Patryk JASKULSKI.

M. Patryk JASKULSKI (Pologne, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Cher Conseil de l'Europe,

L'Europe est sous pression. La guerre russe contre l'Ukraine et les attaques hybrides cherchent à nous diviser et à éroder la confiance dans la démocratie.

Notre réponse est unique. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine jusqu'à l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur le droit international, la sécurité et la responsabilité. Les crimes de guerre et le crime d'agression doivent être punis. Les avoirs gelés doivent servir à payer les dommages. Il s'agit de justice et non de vengeance. Nous devons sécuriser notre front intérieur, combler les lacunes en matière de sanctions et traquer l'argent sale, protéger les élections des fonds étrangers, garantir la transparence de la propriété des médias, investir dans la cybersécurité et les infrastructures critiques, combattre la désinformation par la vérité, soutenir les médias indépendants, fournir des faits clairs, collaborer au-delà des frontières, réagir fermement aux violations de l'espace aérien, aux cyberattaques et aux autres provocations.

Ensemble, nous préférons la vérité à la propagande, l'amour à la violence et la liberté à la peur. L'unité est notre stratégie. C'est pourquoi je voterai en faveur de ce rapport.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Patryk JASKULSKI.

Le dernier orateur est M. Markus WIECHEL. Markus, vous avez la parole.

M. Markus WIECHEL (Suède, CEPA): Monsieur le Président,

Chers amis et collègues,

Nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins pour l'avenir de l'Europe.

En même temps que nous assistons à la barbarie actuelle de la Russie, nous voyons ce que les auteurs russes préparent.

C'est pourquoi le monde libre doit être prêt à défendre nos démocraties contre les vents froids d'une oppression autoritaire impitoyable.

Les provocations continues et le comportement inacceptable de la Russie s'étendent bien au-delà des frontières de l'Ukraine.

En violant l'espace aérien de l'Estonie, de la Pologne, de la Roumanie, du Danemark et de l'Allemagne, en menant des cyberattaques, des campagnes de désinformation et des ingérences électorales en Moldavie, en Roumanie et en Pologne, la Russie cherche à semer le chaos, à nous diviser et à éroder nos démocraties.

Elle arme les migrations, la culture et même la langue pour déstabiliser nos sociétés, tout en forgeant des alliances avec des États voyous tels que le Belarus, l'Iran et la Corée du Nord, afin d'échapper aux sanctions et de prolonger sa tyrannie.

Chers amis, la résilience héroïque de l'Ukraine nous inspire tous. Son peuple a défendu son pays contre vents et marées, en choisissant une voie pro-européenne malgré les menaces et les manipulations.

Nous affirmons le droit de l'Ukraine à façonner son propre avenir et à garantir une paix durable ancrée dans les valeurs européennes fondamentales de démocratie et de justice.

Renforçons le soutien au redressement de l'Ukraine, accélérons l'obligation de rendre des comptes par l'intermédiaire du Tribunal spécial et les réparations des avoirs russes gelés, et renforçons les sanctions, en ciblant leur flotte clandestine, leurs banques et leurs chaînes d'approvisionnement, afin de priver ce régime de ses ressources.

La sécurité de l'Europe exige l'unité : des contre-mesures plus fortes contre les menaces hybrides, des contre-arguments solides à la propagande russe et une résilience démocratique renforcée.

La Russie doit être isolée, tenue pour responsable et vaincue, et non apaisée.

La victoire de l'Ukraine est la victoire de l'Europe. Agissons maintenant, avec une détermination inébranlable, pour sauvegarder notre continent pacifique et démocratique.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): La liste des orateurs est close.

La parole est à M. Iulian BULAI, chef de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe et rapporteur.

Cher Iulian, vous disposez de 3 minutes.

M. Iulian BULAI (Roumanie, ADLE, Rapporteur): Merci, Monsieur le Président.

J'apprécie vraiment le fait que le reste des orateurs de la liste puissent s'exprimer, parce que c'est très important. Regardez combien de personnes sont unies aujourd'hui, parlant d'une seule voix contre l'agression russe sous toutes ses formes en Europe. C'est fantastique. Je vous remercie.

Lord Richard KEEN, je suis très heureux que vous ayez parlé au nom des conservateurs, car lorsque l'on parle des interventions russes, des intrusions dans les élections moldaves et roumaines, il faut remonter à 2016, lorsque les Russes ont été impliqués dans le Brexit.

Ce qui se passe aujourd'hui n'est donc pas inattendu. Les Russes ont l'habitude de nous rendre moins unis. L'Ukraine attaquée ; la Moldavie et la Roumanie attaquées en termes d'interventions et de manipulations autour des élections ; la Pologne, les pays baltes attaqués par des drones et des jets russes ; des activités suspectes au Danemark, en Norvège et aussi dans le nord de l'Allemagne. Qui aurait imaginé cela ? C'est inacceptable.

Cette Assemblée doit être très claire au niveau européen. Et nous devrions ici nous coordonner avec le Parlement européen. Nous demandons que les pays membres mettent immédiatement en place une législation afin d'abattre les drones russes.

Nous ne pouvons pas accepter ces provocations et rester silencieux devant les crimes de M. Vladimir POUTINE.

M. Iulian BULAI (Roumanie, ADLE, Rapporteur): Je voudrais maintenant m'adresser à vous, Monsieur, qui venez d'Italie. Les partisans italiens, qui se sont battus contre les nazis, l'ont fait sans rien de concret, sans se contenter de parler de paix, sans avoir de choses entre les mains.

Il y a une chose que je voulais dire. Nous ne voulons pas de complicité, mais nous voulons un peu plus d'empathie de la part de ce groupe, pour ceux qui, en Europe de l'Est, sont menacés chaque jour par ce type d'agression.

Je vous remercie.

M. Iulian BULAI (Roumanie, ADLE, Rapporteur): Je me tourne maintenant vers notre collègue canadienne. Vous nous regardez d'en haut, finalement, et vous voyez tant de peur dans cette Assemblée. C'est ce que j'ai ressenti dans votre discours : vous voyez que nous avons peur, mais que nous ne sommes pas encore capables d'agir ensemble.

Merci de nous dire que nous sommes plus forts que la Russie. Gardons cela à l'esprit, tous les jours, et rentrons chez nous pour demander à nos parlements de légiférer afin de donner un signal clair à M. Vladimir POUTINE : nous sommes plus forts que vous, et tous les drones devraient être abattus dans les cinq minutes qui suivent leur entrée dans notre espace aérien.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie. Merci M. Iulian BULAI.

La Vice-Présidente de la commission souhaite-t-elle s'exprimer ?

Mme Yelyzaveta YASKO, vous disposez de trois minutes.

Mme Yelyzaveta YASKO (Ukraine, PPE/DC, Vice-Présidente de la Commission des questions politiques et de la démocratie): Chers collègues,

Au nom de la Commission des questions politiques et de la démocratie, je tiens à remercier tous les collègues pour leur participation à cette incroyable discussion.

Alors que nous démontrons nos engagements en faveur de la sécurité démocratique dans toute l'Europe, la Russie ne dort pas. La Russie utilise le *hard power* et le *soft power* pour saper nos sociétés. Et nombreux sont les défis évoqués ici, de l'énergie à l'influence dans le sport en passant par les médias et les campagnes politiques. La Russie les utilise tous. Il n'y a pas un seul élément que la Russie n'utilise pas.

Que faisons-nous ? Nous discutons. C'est bien, mais nous manquons de puissance et d'actions.

Un pilote militaire ukrainien m'a dit récemment que pendant l'opération de sauvetage, lorsque son avion a été touché, il n'avait que cinq secondes pour décider d'un atterrissage en toute sécurité. S'il hésitait trois secondes de plus, il était mort.

J'utilise cet exemple parce que nous devons prendre des décisions très rapidement. Et oui, nous ne sommes pas préparés. Parfois, nous n'avons pas les outils nécessaires. L'Assemblée parlementaire est en train de créer ces outils, mais nous devons agir très, très vite et être très clairs.

L'objectif de la Russie est clair : conquérir d'autres pays, les déstabiliser, les diviser, répandre la peur et souvent les humilier.

La Russie profite du fait que les autres pays discutent, organisent des réunions, mais n'abattent pas les drones.

Et c'est là le problème. Et nous devons changer cela, que cela nous plaise ou non, car c'est là le cœur de la mentalité russe : saper et détruire l'unité de nos démocraties.

Pour ma part, je dis toujours que nous devons penser non seulement au *hard power*, mais aussi au *soft power*, ce qui signifie que nous devons beaucoup plus investir dans l'éducation et dans la formation de dirigeants démocratiques.

Nous devons renforcer notre dissuasion et notre résilience, non seulement sur le plan militaire, mais aussi en mettant en place des cadres juridiques solides, des contre-mesures robustes contre l'ingérence électorale étrangère, en soutenant la société civile et les médias libres, et en faisant preuve d'une réelle volonté politique pour prendre ces mesures. C'est quelque chose qui comptera.

Nous devons investir de plus en plus dans notre unité et dans la résilience de l'Europe, afin de nous rendre beaucoup plus forts.

Je vous remercie.

Vote : Russie: nouvelles menaces pour les démocraties européennes

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Mme Yelyzaveta YASKO.

Mes chers collègues,

La discussion générale est close.

La commission des questions politiques et de la démocratie a présenté un projet de résolution (Doc. 16272) sur lequel 8 amendements ont été déposés.

J'ai été informé que la vice-présidente de la commission souhaite proposer à l'Assemblée de considérer les amendements nos 4, 1, 2, 5, 6, 7 et 8 au projet de résolution, qui ont été adoptés à l'unanimité par la commission, comme adoptés par l'Assemblée.

Est-ce bien le cas, Mme Yelyzaveta YASKO ? Oui. Je vous remercie.

Si personne ne s'y oppose, je considère les amendements comme adoptés définitivement. S'il y a une objection, nous devons vérifier qu'elle a le soutien requis de 10 personnes. Y a-t-il une objection ?

Je ne vois pas d'objection.

Les amendements n° 4, 1, 2, 5, 6, 7 et 8 déposés sur le projet de résolution sont donc adoptés définitivement.

Nous passons à la discussion de l'amendement n° 3. Je vous rappelle que le temps d'intervention est limité à 30 secondes.

La parole est à M. Pablo HISPÁN, au nom du Groupe du Parti populaire européen.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Je vous remercie.

Il y a une demande d'amendement oral.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Il arrive, il arrive.

Comment puis-je vous oublier, Monsieur Pablo HISPÁN ? Vous êtes le président de mon parti. Sinon, j'aurais beaucoup de problèmes.

La parole est à Mme Olena KHOMENKO pour soutenir l'Amendement n° 3. Olena, vous avez 30 secondes.

Où est Mme Olena KHOMENKO ? Quelqu'un d'autre.

Mme Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO.

Mme Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO (Ukraine, PPE/DC): Monsieur le Président, merci beaucoup.

Cet amendement est très simple. Nous affirmons qu'outre l'Union européenne, une autre institution aussi importante est l'OTAN, dont les pays ont récemment été attaqués par des drones russes. L'Ukraine a le droit souverain de choisir d'être membre ou non de cette organisation. Pour les accords de sécurité.

Merci, Monsieur le Président.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO.

Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer contre l'amendement ? Non.

Quel est l'avis de la commission sur l'amendement ?

Mme Yelyzaveta YASKO (Ukraine, PPE/DC, Vice-Présidente de la Commission des questions politiques et de la démocratie): Il est approuvé à l'unanimité.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Approuvé à l'unanimité.

Je mets à présent l'amendement aux voix.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

Je demande que le résultat soit affiché.

L'Amendement 3 est adopté.

Donc, comme vous venez de l'entendre, M. Pablo HISPÁN souhaite déposer un amendement oral qui se lit comme suit :

A la fin du paragraphe 4, ajouter la phrase suivante : "Au-delà du contexte électoral, les campagnes de désinformation menées la semaine dernière en Lettonie autour de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, illustrent la manière dont les récits de propagande du Kremlin sont utilisés pour polariser les sociétés et saper les démocraties."

Le président, comme vous le savez, peut accepter un amendement oral pour des raisons de clarté, de précision ou de conciliation, et s'il n'y a pas d'opposition de la part de 10 membres ou plus à ce qu'il soit débattu.

À mon avis, l'amendement oral répond aux critères de l'article 34.7, paragraphe A.

Y a-t-il une opposition à la discussion de cet amendement ?

Non.

La parole est à M. Pablo HISPÁN pour soutenir l'amendement oral.

Monsieur Pablo HISPÁN, vous avez 30 secondes.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

À la suite d'une campagne de désinformation massive alimentée par les récits du Kremlin, le Parlement letton a décidé il y a quelques jours d'entamer le processus de retrait de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, que nous connaissons sous le nom de Convention d'Istanbul.

Il s'agit d'une tendance extrêmement dangereuse à laquelle l'Assemblée doit s'opposer et pour laquelle nous devons affirmer clairement qu'il s'agit d'un engagement réel de toutes les démocraties à participer à cette convention.

Je vous demande donc de soutenir cet amendement.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Pablo.

Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer contre l'amendement oral ?

Non, puisqu'il est évident que la Commission n'a pas pris position sur l'amendement oral. Je mets maintenant l'amendement oral aux voix.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

Je demande l'affichage du résultat.

L'amendement oral est adopté.

Pour le projet de résolution.

Nous allons procéder au vote sur le projet de résolution contenu dans le document 16272, tel qu'amendé.

La majorité simple est requise.

Le scrutin est ouvert.

Le vote est clos.

Je demande l'affichage du résultat.

Le projet de résolution contenu dans le document 16272, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité.

Débat selon la procédure d'urgence : Appel urgent pour mettre fin à la catastrophe humanitaire dévastatrice et à la situation des journalistes tués à Gaza

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): L'ordre du jour appelle le débat selon la procédure d'urgence intitulée "Appel urgent pour mettre fin à la catastrophe humanitaire dévastatrice et à la situation des journalistes tués à Gaza", Document 16273, présenté par Lord Michael GERMAN au nom de la commission des migrations et des réfugiés.

Afin de terminer avant 13 heures, j'interromprai la liste des orateurs vers 12h50 afin de laisser du temps pour la réplique et le vote.

Beaucoup de personnes ont demandé la parole, je voudrais donc demander à tous les collègues de bien vouloir s'exprimer dans les limites du temps imparti. Je sais que c'est court, trop court, deux minutes, mais si nous essayons, nous pourrions écouter toutes les voix.

Donc, Lord Michael GERMAN, si vous êtes prêt, vous avez la parole pendant sept minutes maintenant, et trois minutes à la fin pour répondre au débat.

Lord Michael GERMAN (Royaume-Uni, ADLE, Rapporteur): Merci beaucoup, M. le Président.

C'est pour moi un privilège particulier et une grande responsabilité d'être le rapporteur de cet important débat. Ce projet de résolution a été élaboré très rapidement et, à deux reprises au cours de la semaine écoulée, nous avons dû y apporter des ajouts à la suite d'actions liées à Gaza.

La décision de tenir ce débat d'urgence a été prise par le Bureau lors de sa réunion de dimanche dernier. Ils ont également décidé de le renvoyer à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, pour la préparation de cette procédure d'urgence, portant le titre que vous voyez. Certaines personnes, membres et collègues, ont demandé pourquoi ce projet avait été envoyé à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées. La raison en est, je crois, que cette Commission est plus à même de faire avancer ce dossier, plutôt que la Commission des questions politiques et de la démocratie ou la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme. En effet, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées est responsable des questions humanitaires au sein de cette Assemblée parlementaire, et son travail porte également sur les personnes déplacées. Ce projet de résolution est donc fermement fondé sur les problèmes humanitaires auxquels sont confrontés les habitants de Gaza.

J'ai entendu les arguments des deux parties au cours des réunions de la Commission et en dehors, et j'ai essayé de répondre à leurs préoccupations. Je suis conscient que, quelle que soit la position que l'on adopte, il existe des opinions profondément ancrées et personnelles. Mais je voudrais sincèrement remercier tous les collègues pour leur engagement dans le travail de cette Assemblée, afin d'avancer.

Chers collègues, ce n'est pas la première fois que notre Assemblée discute des terribles conséquences de l'attaque militaire israélienne contre la population de Gaza, après l'odieux attentat terroriste et la prise d'otages perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Malheureusement, la situation n'a fait qu'empirer au cours de ces deux années. Des milliers et des milliers de personnes ont été tuées, y compris des enfants et des journalistes.

Le paragraphe 8 du projet de résolution a probablement attiré le plus d'attention, mais il doit être considéré comme un constat et non comme une importance supplémentaire accordée. Et si quelqu'un se demande si le paragraphe 8 est réellement approprié, je lui suggère de se tourner vers les conclusions de la Cour internationale de justice, garant de la Convention sur le génocide. J'invite mes collègues à prendre note de leur action continue sur cette question, et de leurs décisions provisoires, qui, je pense, indiqueraient le niveau d'inquiétude de cette Cour.

J'ai essayé d'identifier dans ce rapport les actions que les États membres et les organes peuvent réellement entreprendre pour contribuer à mettre un terme à cette catastrophe humanitaire dévastatrice qui se produit à Gaza. Comme je l'ai dit, deux choses se sont produites depuis la rédaction du rapport. Le plan du Président américain a été publié après le projet de résolution, et les bateaux de la flottille humanitaire traversant la Méditerranée ont été saisis et l'équipage arrêté dans les eaux internationales, en violation du droit international de la mer.

En ce qui concerne le premier événement, j'ai proposé d'ajouter ce qui est maintenant le paragraphe 3 dans le projet de résolution. Je ne peux qu'espérer que ce plan américain sera couronné de succès. Toutefois, à l'heure actuelle, les États et les parties concernées en discutent encore, et de nombreuses questions sont déjà soulevées. Nous souhaitons que ce processus soit couronné de succès s'il peut mettre fin à cette misère, mais je ne pense pas que l'Assemblée parlementaire doive, à ce stade, s'engager dans cette délicate partie de la diplomatie, qui engage tous les partenaires de toutes les parties.

En ce qui concerne les événements de cette nuit en Méditerranée, je proposerai un amendement manuscrit qui, je l'espère, sera soutenu par l'Assemblée. Je suis conscient de l'absence de sources d'information indépendantes sur Gaza, d'où l'appel lancé aux journalistes accrédités pour qu'ils y aient accès. Le gouvernement israélien nous dit qu'il est trop dangereux pour les journalistes de se rendre à Gaza.

Mais, chers collègues, puis-je vous rappeler que nous avons décerné cette semaine le Prix Václav Havel à un journaliste ukrainien qui a travaillé dans la zone de guerre de son pays. Les journalistes qui entreprennent ce travail sont une partie importante de notre compréhension et de notre connaissance, et comme vous nous l'avez dit hier, Monsieur le Président, ils sont également une partie importante du maintien des droits humains.

Les chiffres peuvent donc être remis en question, mais les faits fondamentaux sont les suivants : personne ne conteste aujourd'hui que le nombre de morts est immense. Les chiffres indiqués dans le projet de résolution sont les chiffres minimum reconnus par la plupart des sources. Cette résolution condamne clairement la situation humanitaire dévastatrice engendrée par l'homme à Gaza. Nous ne pouvons plus fermer les yeux. Nous devons travailler ensemble pour que les principes fondamentaux du droit humanitaire soient respectés.

Imaginez-vous, dans les décombres à Gaza, face à un jeune enfant. Un jeune enfant qui a la peur dans les yeux, trop petit et trop mince, et dont le visage vous dit la misère à laquelle il est confronté. Chers collègues, est-ce que vous vous éloigneriez ? Je ne le crois pas. Pour cet enfant et son avenir, cette misère, cette mort et cette destruction doivent cesser le plus rapidement possible. Il faut que cela cesse. Cela ne peut plus durer. Je vous demande donc de soutenir ce projet de résolution, de prendre les mesures qu'il contient et de veiller à ce que nous fassions avancer cette proposition afin de mettre un terme à cette situation.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Lord Michael GERMAN.

Pour ce débat, la parole revient d'abord à M. Denis BEGIC, au nom du Groupe des socialistes, démocrates et verts.

M. Denis BEGIC (Suède, SOC, Porte-parole du groupe): Merci au Président et à Lord Michael GERMAN pour cet excellent rapport.

Permettez-moi de commencer par la clarté. Je condamne fermement le Hamas et ses actes de terreur. Libérez tous les otages maintenant. Rien ne justifie que l'on s'en prenne à des civils. Mais nous devons aussi parler de ce qui se passe actuellement à Gaza.

Cette guerre est déjà devenue le conflit le plus meurtrier de l'histoire moderne pour les journalistes. Près de 200 professionnels des médias ont été tués alors qu'ils tentaient de rapporter la vérité. Tuer le messager n'est pas seulement une tragédie humaine, c'est une attaque contre la liberté de la presse elle-même.

Dans le même temps, des enfants meurent à une échelle qui devrait tous nous choquer. L'UNICEF et d'autres organismes mettent en garde contre une famine catastrophique et l'effondrement des soins médicaux. Il ne s'agit pas de chiffres, mais d'enfants dont les noms, les visages et l'avenir sont en train d'être effacés.

Nous avons assisté à des tentatives internationales d'acheminement de l'aide. En ce moment même, une flottille pour Gaza navigue, avec des gens qui risquent leur vie simplement parce que nous, la communauté internationale, et oui, l'Europe, ne faisons pas ce qui est nécessaire. Nous ne parvenons pas à faire en sorte que les enfants ne meurent pas de faim, que les hôpitaux puissent soigner les blessés, que la dignité humaine fondamentale soit protégée. Et lorsque nous échouons, il y a toujours des personnes courageuses qui interviennent et tentent de faire quelque chose. Leur courage ne doit pas excuser notre inaction, il doit nous pousser à agir.

En début de semaine, nous avons observé une minute de silence pour le génocide de Srebrenica. Espérons que nous n'aurons pas à en faire une autre pour les milliers de personnes qui meurent actuellement à Gaza. La justice doit être rendue. Et je ne fais aucune distinction. Que les crimes soient commis par des Israéliens ou des Palestiniens, les responsables doivent comparaître devant des tribunaux indépendants. Mais la crise humanitaire urgente ne peut pas attendre les verdicts. Ce que nous pouvons faire maintenant, nous devons le faire maintenant, pour arrêter les tueries et alléger les souffrances.

Soyons donc clairs. Nous pouvons débattre à l'infini de mots tels que "génocide". Mais pour moi, ce rapport porte sur quelque chose de plus immédiat. Il s'agit de mettre fin à l'effusion de sang, de protéger les civils et de donner aux gens la possibilité de retrouver une vie normale, si tant est que cela soit possible après une telle destruction.

Nous devons demander des comptes, mais espérons que les Palestiniens pourront vivre normalement à Gaza.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Denis BEGIC.

Chers collègues,

Je ne serai souple qu'avec les orateurs des groupes politiques. Nous avons 44 orateurs inscrits et cinq au nom des groupes politiques.

Si nous respectons le temps imparti, tout le monde pourra prendre la parole. Je vous prie donc de ne pas dépasser le temps imparti.

Au nom du Groupe du Parti populaire européen, Mme Dora BAKOYANNIS. Dora, vous avez la parole.

Ce sera Pablo ? D'accord. M. Pablo HISPÁN, le chef du groupe.

Pablo, vous avez la parole.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Il y a deux problèmes avec ce rapport.

Tout d'abord, les événements historiques et ce qui s'est passé avec une nouvelle initiative de paix qui est soutenue par tout le monde dans la région, tous les pays arabes et tous les pays européens. Cela devrait être le champ d'application et l'objectif de cette organisation.

D'autre part, ce rapport a dépassé le cadre de son mandat. Il s'agissait d'une question de crise humanitaire à laquelle, bien sûr, nous devons faire face, alors que nous célébrons le deuxième anniversaire de l'attaque terroriste contre Israël. Il n'y a donc aucun commentaire à ce sujet. L'attaque la plus horrible après l'Holocauste. Et ce rapport aborde des questions qui relèvent de la commission des affaires juridiques.

Par exemple, la question du génocide. La question du génocide est une question judiciaire qui relève de la commission des affaires juridiques et non de la commission des migrations. Je pense donc que ce rapport s'est éloigné du mandat, et le groupe du Parti populaire européen pense qu'il doit s'adapter au mandat. Nous devons réfléchir à la question de savoir s'il est approprié et juste de le faire.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Pablo HISPÁN.

Au nom des Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés, M. Marco SCURRIA. Marco SCURRIA.

M. Marco SCURRIA (Italie, CEPA, Porte-parole du groupe): Merci Monsieur le Président.

Nous discutons aujourd'hui sur la manière de mettre fin à la catastrophe humanitaire dévastatrice à Gaza.

Le monde entier en parle, mais pas à cause de ce rapport.

Car ce que ce rapport ne dit pas, ou plutôt, ne dit qu'en deux lignes et demie sur les six pages du rapport, c'est que dans le monde, on parle de la catastrophe humanitaire à Gaza, et de la manière d'y mettre fin que grâce au plan présenté par les États-Unis d'Amérique et le président Donald TRUMP, et non pas grâce au plan du rapport dont nous discutons aujourd'hui.

Un plan de paix sur lequel Israël, l'Autorité nationale palestinienne, la Turquie, l'Égypte, le Qatar, les Émirats arabes, la Jordanie, l'Indonésie, les États européens, l'Union européenne, les Nations unies et le Vatican sont tous d'accord. Seul, et c'est dramatique, le Hamas manque à l'appel.

Nous sommes peut-être proches d'une solution.

Le monde en parle, mais pas le Conseil de l'Europe, qui ne considère pas cette question, qui l'ignore et qui ne la reconnaît pas.

Nous parlons d'un rapport qui ne tient pas compte de tout cela, comme si rien ne s'était passé pour mettre fin à la dramatique urgence humanitaire à Gaza.

Et nous en parlerons, nous en discuterons, il y aura des amendements. Nous parlerons de tout ce qui est en réalité dépassé par l'actualité et, je l'espère, peut-être même par l'histoire. C'est absurde, c'est surréaliste. Nous ne sommes donc pas surpris que les citoyens, les gouvernements, la société civile ne comprennent pas le rôle du Conseil européen.

Ce rapport aurait pu tenir en une ligne : "attendez une semaine pour voir si nous allons vraiment mettre fin à la crise humanitaire à Gaza."

Et à l'enfant de Gaza dont parlait Lord GERMAN, nous pourrions dire qu'il y a vraiment une proposition pour y mettre fin, en espérant que pour une fois les terroristes du Hamas se révèlent être des êtres humains.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Marco SCURRIA.

Au nom du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, Baroness Sal BRINTON.

Désolé, nous ne vous entendons pas.

Baroness Sal BRINTON (Royaume-Uni, ADLE, Porte-parole du groupe): Monsieur le Président,

L'attaque menée par le Hamas contre des citoyens israéliens innocents le 7 octobre 2023 est illégale, épouvantable et impardonnable. En vertu du statut de la Cour pénale internationale, la "prise d'otages" constitue un crime de guerre dans les conflits armés internationaux et non internationaux. Le Hamas doit restituer les otages restants dès que possible et en répondre devant la Cour pénale internationale (CPI).

La catastrophe humanitaire qui frappe Gaza ne cesse de s'amplifier et de s'aggraver. Des civils, dont des femmes et des enfants, sont tués chaque jour. Leurs maisons sont rasées et les gens sont déplacés à chaque fois. Les experts en nutrition et en famine ont officiellement déclaré la famine à Gaza.

La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a recensé au moins 246 journalistes et professionnels des médias tués. La FIJ affirme clairement qu'ils sont délibérément pris pour cible par Israël, ce qui constitue un crime de guerre.

Lord Michael GERMAN a évoqué l'affaire de la Cour internationale de justice (CIJ). Dans son arrêt provisoire de l'année dernière, la CIJ a demandé à Israël de mettre fin à des activités susceptibles de constituer un génocide. La CIJ a noté que non seulement Israël a refusé d'obtempérer, mais qu'il a intensifié ses activités, y compris la récente démolition délibérée de tous les bâtiments de la ville de Gaza, et le nombre croissant de travailleurs de la santé, de journalistes, d'enfants et de femmes qui sont pris pour cible.

La CIJ n'est pas seule. Le 16 septembre, la commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur le territoire palestinien occupé a conclu qu'Israël avait commis un génocide. Israël le nie. Mais ce qui est clair, c'est que le président Benjamin NETANYAHU et ses hauts fonctionnaires devront rendre des comptes, peut-être pas cette année, mais à l'avenir. Il en sera de même pour le Hamas. Et je dis au groupe du Parti populaire européen et des Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés que c'est la bonne voie.

Il y a 80 ans, le monde a juré de ne jamais répéter les erreurs de la Seconde Guerre mondiale, et le Conseil de l'Europe a été créé pour protéger les droits humains, l'État de droit et la démocratie. Nous demandons instamment à Israël et au Hamas de tenir compte des appels de l'ONU, de la CIJ et de la CPI à changer de stratégie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Baroness Sal BRINTON.

Et maintenant, au nom du Groupe pour la gauche unitaire européenne, M. Alexis TSIPRAS.

Alexis, vous avez la parole.

M. Alexis TSIPRAS (Grèce, GUE, Porte-parole du groupe): Je vous remercie.

Merci, Monsieur le Président.

Il y a huit mois, dans cette Assemblée, nous affirmions que, sur la question palestinienne, l'Europe se plaçait du mauvais côté de l'histoire, car elle est loin de déployer tous les efforts possibles en faveur de la paix.

Malheureusement, c'est toujours le cas. La question de la sécurité des journalistes à Gaza est un exemple clair de l'ampleur incroyable de la destruction.

Selon l'ONU, depuis 2023, plus de 2 040 journalistes ont été tués par les forces armées israéliennes.

Je me demande ce que ressent un citoyen européen lorsque, d'une part, des appels sont lancés en faveur de sanctions sévères, voire d'interventions militaires. D'autre part, l'Europe ferme les yeux sur le massacre de dizaines de milliers de civils palestiniens, que les Nations unies ont qualifié de génocide.

La nuit dernière, des dizaines de navires pacifistes transportant de l'aide humanitaire ont été interceptés par les forces israéliennes. Il s'agit d'un acte de piraterie internationale et d'une grave violation du droit international et du droit de la mer.

Le Conseil de l'Europe doit condamner cet acte de piraterie et exiger le retour immédiat et en toute sécurité de tous les militants dans leur pays.

C'est au gouvernement israélien qu'il incombe de respecter le droit international, plutôt que de voir la communauté internationale fermer les yeux sur des actes de violence, de piraterie et de génocide.

Entre-temps, nous avons entendu parler du plan de Donald TRUMP, qui pourrait être une solution, mais qui comporte de nombreuses zones d'ombre. Il n'y a pas d'engagement sur la création d'un État palestinien. Nous ne pouvons pas ignorer le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Et il est très important que de nombreux pays reconnaissent un État palestinien. Mais le plan pour l'administration traditionnelle à Gaza donne à Tony BLAIR un rôle de premier plan.

Mais qui est Tony BLAIR ? Ce n'est pas un défenseur de la paix, mais un faucon de guerre qui a menti et trompé l'opinion publique sur l'invasion de l'Irak. Il est donc tragiquement ironique que cet homme politique veuille apporter la paix à Gaza.

La paix pour les Israéliens et les Palestiniens ne peut être obtenue que par une solution à deux États sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine, après un cessez-le-feu et le retour de tous les otages, et avec l'implication active du Conseil de sécurité des Nations unies, sans sauveurs autoproclamés.

J'appelle donc les dirigeants européens à cesser d'être passifs et à prendre des initiatives pour mettre fin à la guerre et garantir une coexistence pacifique des deux peuples.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je viens de dire que je serais un peu flexible avec les groupes politiques.

M. Alexis TSIPRAS, merci beaucoup.

M. Bernard SABELLA est le suivant. Nous écouterons Bernard à distance.

M. Bernard SABELLA (Palestine): Merci, Monsieur le Président,

Chers collègues,

Parallèlement à la dévastation de la bande de Gaza et de sa population, les derniers chiffres publiés par le Comité de protection des journalistes à New York font état de 195 journalistes tués. Le tollé et la condamnation qui ont suivi à juste titre l'effroyable attentat du 7 octobre 2023 perpétré par le Hamas ne doivent pas empêcher le tollé moral contre ce qui se passe à Gaza depuis lors.

L'Autorité nationale palestinienne a salué la dernière initiative de paix du président Donald TRUMP. Les Palestiniens doivent être des partenaires et non des dictateurs. Permettez-moi de suggérer que votre Assemblée lance un appel clair en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et de la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens, de la protection des journalistes, des travailleurs humanitaires et des civils, de la mise en place de couloirs humanitaires et de la poursuite de l'aide humanitaire par les agences des Nations unies, ainsi que d'un véritable processus politique dans lequel Palestiniens et Israéliens s'engageraient à façonner un avenir commun.

Chers collègues, Gaza vous appelle, non seulement en tant que représentants de vos électeurs, mais aussi en tant qu'êtres humains soucieux de dignité, de justice et de paix, que ce soit en Palestine, en Israël ou en Ukraine. L'histoire nous jugera tous, non pas sur les mots que nous prononçons aujourd'hui, mais sur le courage dont nous ferons preuve en répondant à cet appel.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Bernard SABELLA.

La parole est à M. Michael FARRUGIA. Michael, vous avez la parole.

M. Michael FARRUGIA (Malte, SOC): Merci beaucoup.

L'assassinat ciblé de journalistes par l'armée israélienne vise à maintenir le monde extérieur dans l'ignorance de tout ce qui se passe dans l'État de Palestine. Les quelques journalistes courageux, tout en sachant que leur vie est en jeu, continuent de rendre compte des atrocités commises à Gaza, qualifiées de génocide par les Nations unies, de multiples forums internationaux et des universitaires.

La famine, le blocage de l'entrée de la nourriture, de l'eau, de l'énergie et des fournitures médicales, la destruction presque totale des hôpitaux, des écoles et des maisons. Le meurtre de 66 000 Palestiniens, principalement des femmes, des enfants, des médecins et des travailleurs humanitaires, ainsi que de nombreux autres blessés et otages. Le vol de l'avenir des enfants d'aujourd'hui. Il n'est pas étonnant que les journalistes étrangers soient empêchés d'entrer dans l'enclave pour voir ce qui s'y passe.

La culpabilité passée de certains pays, la sympathie pour ceux qui souffrent des atrocités commises dans le passé, ne doivent pas nous détourner de ce qui se passe dans l'État de Palestine, principalement à Gaza. Les discussions sur la paix devraient inclure la Cisjordanie. Une paix permanente et éternelle ne pourra être atteinte que lorsque la solution des deux États sera mise en œuvre, conformément à une résolution des Nations unies adoptée il y a plusieurs années, et que l'État de Palestine sera dirigé par un gouvernement démocratiquement élu par les Palestiniens. L'apartheid n'a pas sa place. À juste titre.

Dans cette Assemblée, c'est le Hamas qui a été condamné, pas les Palestiniens. À plusieurs reprises, cette Assemblée a condamné l'armée et le gouvernement israéliens, et non la population israélienne ou les Juifs. Toutes les personnes impliquées doivent répondre de leurs actes. L'Europe devient peu à peu insignifiante, mise à l'écart par d'autres. Il est temps de se lever. Fini le deux poids deux mesures. C'est ce que nous voyons et expérimentons en plénière lorsque nous parlons des journalistes. Cela dépend de la guerre dont nous parlons. L'UER, l'UEFA et la FIFA devraient montrer l'exemple. Pas de deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit de lutter contre les atrocités.

Des sanctions à l'encontre des auteurs de ces atrocités devraient être envisagées. Quiconque reste silencieux sur la touche ou défend ce qui est en cours ferme les yeux sur ce qui se passe. Réveillons-nous, mettons la pression et soyons du bon côté de l'histoire. Soyons francs. Demain, l'histoire nous jugera, tout comme nous jugeons aujourd'hui ceux qui sont restés silencieux et ont toléré les atrocités du passé tout au long de l'histoire.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Bien, vous avez dépassé de 22 secondes.

Je sais que certains orateurs au nom des groupes politiques ont parlé pendant plus de deux minutes.

Je vous demanderai toutefois, afin que chacun de nos collègues présents aujourd'hui puisse s'exprimer sur cette question importante, de respecter le temps de parole de deux minutes, voire moins.

Je vous remercie.

La parole est à M. Robert-Ionatan SIGHIARTĂU.

M. Robert-Ionatan SIGHIARTĂU (Roumanie, PPE/DC): Monsieur le Président, chers collègues.

Cette guerre n'a pas commencé avec Israël. Elle a commencé avec le massacre barbare du Hamas le 7 octobre, la pire atrocité commise contre les Juifs depuis l'Holocauste.

L'instabilité que nous observons aujourd'hui au Moyen-Orient n'est pas le résultat de la défense d'Israël, mais du cercle de feu de l'Iran : Le Hamas à Gaza, le Hezbollah au Liban, les Houthis au Yémen et l'Iran lui-même qui lance des missiles et des drones.

Oui, tragiquement, il y a des images de civils morts. Mais souvenons-nous que pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de civils allemands que de civils britanniques ont été tués. Pourtant, personne n'a douté de qui avait commencé la guerre, ni de qui en portait la responsabilité.

Le bien et le mal ne se mesurent pas uniquement à l'aune du nombre de victimes, mais à celle des personnes qui attaquent délibérément les civils, de celles qui se cachent derrière eux et de leur objectif ultime : le terrorisme. Il ne s'agit pas d'une guerre d'agression, mais d'une guerre de survie.

Le véritable obstacle à la paix n'est pas le droit d'Israël à se défendre, mais la campagne d'anéantissement du Hamas et de l'Iran.

Pour ces raisons, je voterai contre cette résolution politisée.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci. La parole est à Mme Aurora FLORIDIA.

Mme Aurora FLORIDIA (Italie, SOC): Aujourd'hui, à Gaza, nous sommes confrontés à une tragédie humanitaire qui choque les consciences du monde entier, un monde qui appelle avec force et désespoir à une action immédiate des différents gouvernements.

Face à l'inaction politique, la société civile s'est mobilisée, faisant preuve de courage et de grandeur morale avec la flottille. Elle a fait de la non-violence un outil puissant, qui effraie ceux qui sont armés jusqu'aux dents.

Et aujourd'hui, 2 octobre, nous célébrons la Journée internationale de la non-violence. Une non-violence que les journalistes exercent chaque jour dans leur travail, en tant que véritables défenseurs des droits humains, notamment dans les zones de conflit.

Pourtant, en 2025, nous sommes toujours obligés de rappeler que tuer des journalistes est inacceptable, c'est absurde, c'est barbare, c'est honteux.

Je tiens donc à rendre hommage ici à Maryam ABU DAQQA, journaliste palestinienne, tuée à Gaza à la fin du mois d'août de cette année. Ma voix en tremble. Dans sa lettre d'adieu à son fils, elle écrit : "Si je ne peux pas te protéger avec mon corps, j'espère que mes mots protégeront ton avenir".

Pour que ses mots aient un sens, nous devons faire entendre notre voix pour défendre l'humanité, la liberté d'expression et le droit à la vie.

Même ici, aujourd'hui, au Conseil de l'Europe.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Aurora FLORIDIA.

La parole est à M. Dimitrios MARKOPOULOS.

M. Dimitrios MARKOPOULOS (Grèce, PPE/DC): Chers collègues,

La guerre à Gaza est avant tout une tragédie humaine.

Le Hamas est au centre de cette guerre et ses actes de terreur, y compris l'enlèvement et la détention continue d'otages, constituent de graves violations du droit international et de la dignité humaine. Nous devons parler d'une seule voix. Ces otages doivent être libérés immédiatement et sans condition. Le Hamas doit clarifier sa position sur le plan de paix des États-Unis. Israël, comme tout État, a le droit de défendre ses citoyens. Toutefois, ce droit doit toujours être exercé avec proportionnalité et dans le plein respect de la vie civile.

L'ampleur des destructions à Gaza et le lourd tribut payé par les civils risquent d'ébranler les principes humanitaires et d'alimenter la radicalisation. Nous ne pouvons pas ignorer les moteurs cachés de ce conflit. Les puissances étrangères qui financent le Hamas, les puissances qui fournissent des armes et des plateformes médiatiques portent une responsabilité directe dans la prolongation de la violence. Leurs agissements doivent être dénoncés et condamnés sans ambiguïté. Le Hamas n'est pas seul. C'est la guerre secrète de Gaza.

En tant que Conseil de l'Europe, notre devoir est de défendre les droits humains, de demander des comptes, de protéger les civils et de travailler sans relâche pour la paix. Ce n'est qu'en isolant l'extrémisme et en défendant les principes du droit international que nous pouvons espérer voir un avenir où la dignité et la sécurité seront au service de tous.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Dimitrios MARKOPOULOS.

Madame Edite ESTRELA, vous avez la parole.

Mme Edite ESTRELA (Portugal, SOC): Mercil.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Depuis des décennies, la communauté internationale défend l'existence de deux États. Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Les Nations unies l'ont affirmé à maintes reprises et, cette année, de plus en plus de pays ont reconnu la Palestine comme un État.

Mais quelle a été la réponse d'Israël ? Le Premier ministre Benjamin NETANYAHU a déclaré qu'un État palestinien n'existerait jamais. Ce n'est pas une position de négociation. La paix ne se construira pas sur le jamais. La paix ne viendra que lorsque les deux peuples, israélien et palestinien, seront reconnus, respectés et libres.

Le soi-disant plan Trump réduit l'Autorité palestinienne à un rôle de spectateur et parle de l'administration de Gaza dans des termes qui rappellent l'Irak à savoir une occupation déguisée en transition, sans responsabilité, sans légitimité et sans espoir.

Et où était l'Europe dans tout cela ? Marginalisée. Si la voix de l'Europe est réduite au silence, la voix de l'équilibre et du droit international est réduite au silence avec elle.

Pendant ce temps, même la vérité est attaquée. Plus de 200 journalistes ont été tués à Gaza depuis octobre 2023. Ils n'étaient pas des terroristes, mais des témoins. Sans leur travail, l'obligation de rendre des comptes disparaît. Sans leur courage, les victimes sont effacées deux fois. Une fois par la violence, une autre fois par le silence.

Chers collègues, nous vivons un moment de vérité. Gaza ne peut pas attendre. Les journalistes qui risquent leur vie ne peuvent pas attendre.

Nous ne devons pas rester silencieux. Pas maintenant. Jamais.

Il ne s'agit pas seulement de Gaza. Il s'agit de ce que nous sommes.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Mme Ingjerd Schie SCHOU, vous avez la parole.

Mme Ingjerd Schie SCHOU (Norvège, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Une fois de plus, nous avons un débat urgent sur la catastrophe humanitaire dévastatrice à Gaza.

En juin, j'étais rapporteur de notre rapport d'urgence sur Gaza. Malheureusement, depuis juin, la catastrophe s'est encore aggravée. Notre Assemblée a clairement condamné l'attaque du Hamas le 7 octobre, il y a presque deux ans. Et nous l'avons fait à plusieurs reprises.

Je le répète, il ne fait aucun doute qu'Israël a le droit de se défendre. Mais ce qui se passe à Gaza n'est pas de l'autodéfense. Les attaques contre la population civile de Gaza, contre les journalistes, sont totalement disproportionnées, tout simplement inacceptables.

Mais, Monsieur le Président, cette semaine, nous avons vu une proposition de cessez-le-feu. Comme l'ont souligné de nombreux experts, ce plan n'est pas parfait, mais il s'agit d'une évolution bienvenue. Le Hamas utilise des civils comme boucliers humains et nous devons l'appeler à respecter la proposition afin qu'un cessez-le-feu et finalement la paix puissent être atteints. Les otages doivent être libérés. La proposition est un premier pas important. Elle doit être suivie par les deux parties.

Je vous remercie, Lord Michael GERMAN, d'avoir abordé la question des journalistes dans votre rapport. Le fait que 200 journalistes palestiniens aient été tués et de nombreux autres détenus, et que les journalistes internationaux n'aient pas accès à la bande de Gaza, constitue une violation des droits de l'homme. Ce sont des civils. Ils doivent être protégés pour pouvoir faire leur travail. Nous avons besoin des yeux et des oreilles des journalistes indépendants sur le terrain. Ils rapportent, ils interrogent, ils transmettent des images au monde entier.

La question de savoir si les atrocités commises à Gaza constituent ou non un génocide est largement débattue. Ce n'est pas à nous, en tant qu'assemblée politique, d'en décider. C'est aux tribunaux de le faire. Je vous encourage donc à soutenir l'Amendement 1. Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Francesco VERDUCCI.

Nous ne vous entendons pas, Francesco. Insérez votre badge et appuyez sur le bouton si vous ne l'avez pas encore fait.

M. Francesco VERDUCCI (Italie, SOC): Monsieur le Président,

Ce soir, la flottille Sumud, qui se dirigeait vers Gaza pour apporter de la nourriture et attirer l'attention du monde sur la catastrophe humanitaire provoquée par l'inaction des gouvernements, a été attaquée par l'armée israélienne : une agression dans les eaux internationales, en violation de la loi. Les activistes, parmi lesquels de jeunes juifs et certains de nos collègues parlementaires, n'ont pas résisté et ont été arrêtés.

Monsieur le Président, cette Assemblée doit condamner ce qui se passe.

La flottille est une mission humanitaire, non violente, en pleine conformité avec le droit international. Elle donne une voix à des millions de personnes qui ne veulent pas rester indifférentes.

L'extermination de Gaza est un crime contre l'humanité. Toute la bande de Gaza est réduite à l'état de ruines.

Faim, famine, des milliers d'enfants morts, hôpitaux bombardés, journalistes tués pour empêcher que tout soit documenté.

Le président Benyamin NETANYAHOU devra en répondre. Face à l'infamie du terrorisme criminel du Hamas, les démocraties se doivent de réagir avec une fermeté qui ne viole pas leurs principes fondateurs.

Il en va de leur crédibilité, de leur force morale et politique. Au lieu de cela, c'est la force brute qui a été employée, frappant sans distinction, touchant les innocents et bafouant le droit international.

L'occupation doit cesser, tous les otages doivent être libérés, des couloirs humanitaires doivent être ouverts et l'État de Palestine doit être reconnu immédiatement.

Monsieur le Président, l'idée de paix, de deux peuples et de deux États doit perdurer. C'est le meilleur moyen de contrer toutes les formes d'antisémitisme et de ne pas céder à un monde de haine de soi.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Francesco VERDUCCI.

La parole est à Mme Luz MARTINEZ SEIJO. Luz, vous avez la parole.

Mme Luz MARTINEZ SEIJO (Espagne, SOC)*: Merci Monsieur le Président.

La situation dans la bande de Gaza est tout simplement dramatique.

Je vais me concentrer sur les conditions extrêmes des journalistes qui tentent de documenter la tragédie humanitaire qui s'y déroule.

Depuis octobre 2023, Gaza est le théâtre d'une offensive militaire qui a fait plus de 65 000 morts, dont 8 430 enfants. Environ 796 000 personnes ont été déplacées, soit plus de 86% de la population de Gaza, sous ordre d'évacuation vers des zones militaires, selon les organisations internationales.

Tout cela a conduit l'Association internationale des spécialistes du génocide à conclure qu'il s'agit bien d'un génocide, d'un véritable génocide.

Israël a limité la distribution de l'aide humanitaire, restreignant les points de distribution à des chiffres honteux. Des attaques délibérées ont été menées contre des hôpitaux, des écoles, des universités, des installations des Nations unies et des lieux de culte, touchant directement des civils et contrares au droit international et au droit humanitaire international.

Plus de 238 journalistes et 531 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le 7 octobre 2023, ce qui fait de Gaza l'un des conflits les plus meurtriers pour le personnel humanitaire et les médias. Dans ce contexte, les journalistes sont devenus des témoins gênants, bombardés, persécutés et assassinés pour cacher la vérité et désinformer la communauté internationale. La Convention européenne des droits de l'homme garantit la liberté d'expression, y compris le droit de recevoir et de diffuser des informations sans ingérence.

C'est pourquoi l'Assemblée parlementaire doit condamner fermement les attaques contre les journalistes à Gaza, qui constituent des violations du droit humanitaire international, et mettre en place des mécanismes de défense des journalistes à Gaza. La défense de la liberté de la presse n'est pas seulement une question technique, c'est une question de principe.

S'il n'y a pas de journalistes, il n'y a pas de témoins. S'il n'y a pas de témoins, il n'y a pas de vérité. Sans vérité, il n'y a pas de paix.

Pour avoir un avenir de paix, nous devons reconnaître une fois pour toutes l'État de Palestine.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci. Merci Mme Luz MARTINEZ SEIJO.

La parole est à Mme Edina DEŠIĆ. Merci Luz.

Mme Edina DEŠIĆ (Monténégro, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

Lorsque je parle de Gaza, en tant que parlementaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, je dois dire que toutes les valeurs que nous défendons, telles que les droits humains, la démocratie et la primauté du droit, ne sont malheureusement pas familières au peuple palestinien.

Au cours des deux dernières années, des dizaines de milliers de civils ont perdu la vie, dont environ 70 % d'enfants et de femmes. Des millions de personnes ont été déplacées de leur domicile. Les abris sont également bombardés, de même que les hôpitaux, les écoles et les lieux sacrés. En août de cette année, la famine a été officiellement reconnue à Gaza.

En outre, l'acheminement de l'aide est très limité et les civils, y compris les enfants, qui tentent d'obtenir de la nourriture, de l'eau et d'autres produits de première nécessité sont assassinés en chemin.

Ceux qui tentent d'enregistrer tout cela et d'informer le monde, comme les journalistes ou les centaines de travailleurs humanitaires, sont également assassinés.

Je tiens à souligner que le ciblage délibéré des civils et la destruction généralisée des infrastructures civiles ne relèvent pas de la légitime défense, mais constituent de graves violations du droit international humanitaire. La faim et la soif ne sont pas et ne peuvent pas devenir des armes.

Il est nécessaire d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et permanent et de mettre fin d'urgence à cette catastrophe humanitaire. Car les victimes ne peuvent pas être séparées par la nation, l'origine, la foi, la couleur de la peau ou quoi que ce soit d'autre. Il est tout aussi douloureux pour moi d'assister à la mort d'enfants innocents à Gaza que de voir la souffrance des enfants d'Ukraine ou des régions du monde touchées par un conflit.

Mon pays, le Monténégro, est favorable à l'instauration d'une paix juste et durable pour deux États, fondée sur une solution à deux États, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies (ONU). Avec la réunion de l'ONU de la semaine dernière, et les activités et négociations qui s'ensuivront, il y a un espoir que ce conflit prenne fin.

Mais l'entrée et la distribution immédiates de l'aide humanitaire doivent parvenir sans attendre à ceux qui en ont besoin. La question clé pour nous tous est la suivante, y a-t-il quelqu'un pour dire "Arrêtez de tuer des enfants, des femmes et des personnes âgées innocents à Gaza, non seulement par balle, mais aussi en les affamant". Qui a le courage et le pouvoir non seulement de parler, mais aussi d'agir ?

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Edina DEŠIĆ.

Mme Seda GÖREN BÖLÜK.

Mme Seda GÖREN BÖLÜK (Türkiye, NI): Monsieur le Président,

Chers collègues,

Le 8 septembre, j'ai participé, avec une délégation de parlementaires turcs à une visite au poste-frontière de Rafah. Des centaines de camions d'aide humanitaire restaient bloqués à la frontière alors que des milliers de personnes avaient déjà perdu la vie en raison de la famine à Gaza. Je ne vous raconte pas d'histoire, je vous décris une scène dont j'ai été le témoin direct. Cette menace de famine, commise par Israël, est une punition collective infligée à des civils sans défense.

La nuit dernière, la flottille Sumud, dont le seul but était de briser le blocus, a été attaquée et interceptée en haute mer par les forces israéliennes. Les participants, les activistes, les journalistes, les médecins, les acteurs ont été arrêtés arbitrairement, victimes d'un acte de piraterie d'État et d'un mépris absolu du droit international.

Israël commet un crime contre l'humanité en s'en prenant à celles et ceux qui n'apportent que de la nourriture et des soins à un peuple assiégé. Ce n'est pas seulement une violation du droit maritime, c'est une attaque frontale contre la conscience universelle.

Je m'adresse aux héros et aux héroïnes de Sumud : nous, les personnes de conscience de ce monde, nous sommes à vos côtés, vous n'êtes pas seuls. Et je m'adresse à mes collègues : nous devons tous agir pour leur libération immédiate.

Quoi que fasse l'État d'Israël, il ne doit jamais oublier ceci : aujourd'hui le blocus qu'il impose depuis des années a été brisé. Et à partir de maintenant il continuera à être brisé, par la mer, par la terre et par l'air, avec des centaines de navires et des milliers de personnes.

Chers collègues, nous ne pouvons plus tolérer l'impunité. Il est temps que l'État d'Israël soit retiré de son statut d'observateur au sein de notre Assemblée. Le maintien d'un tel privilège face à des crimes humanitaires répétés est incompatible avec les valeurs fondamentales de notre Conseil. Ce double standard est profondément honteux.

Je lance un appel solennel à tous les États membres de notre Conseil qui n'ont pas encore reconnu la Palestine : reconnaissez sans délai l'État de Palestine, il est temps que chacun assume sa responsabilité historique.

Merci.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): La parole revient à Mme Sabina ĆUDIĆ.

Mme Sabina ĆUDIĆ (Bosnie-Herzégovine, ADLE): Chers collègues,

Le 25 juin, dans cette même salle, le président Volodymyr ZELENSKY s'est adressé à nous à l'occasion de la signature du traité relatif au Tribunal spécial pour les crimes d'agression contre l'Ukraine.

Ce jour-là, j'ai fait quelque chose que le protocole de sécurité de ce bâtiment interdit, j'ai réussi à faire entrer en douce mon fils, alors âgé de 9 ans, dans cette salle et à le cacher au dernier rang pour qu'il puisse voir et témoigner que ce que nous faisons ici, ce que je fais ici, ce que nous faisons ici ensemble a de l'importance. Et que les actions horribles de la Russie en Ukraine ont des conséquences. Et qu'il y a des leçons à tirer.

Mais nous ne tirons pas tous les mêmes leçons. Et Gaza, apparemment, est une leçon que nous ne parvenons pas à retenir. Au début de cette session, nous avons marqué les 30 ans du génocide de Srebrenica par une minute de silence. Dans quelques années, nous marquerons le génocide de Gaza par une minute de silence dans ce même hémicycle.

Cependant, il y aura des archives, des rapports, des images de ce genre de débats où nous utilisons le terme, et nous l'utilisons à nouveau aujourd'hui. Deux camps, nous disons deux camps. Il n'y a pas deux camps. Il n'y a pas deux côtés aux meurtres aveugles de civils, d'enfants, de femmes, de journalistes et de personnel médical. Je refuse de croire qu'il y a un deuxième côté à cela dans cet hémicycle. Car je vous invite, chers collègues, à me trouver un article de la Convention européenne des droits de l'homme. Trouvez-moi un verset de la Bible, du Coran, de la Torah, de n'importe quel texte religieux qui autorise ce qui se passe à Gaza sous nos yeux aujourd'hui.

Nous devons dire non au génocide, et nous devons le faire aujourd'hui.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci. La parole est à M. Namık TAN.

M. Namık TAN (Türkiye, SOC): Monsieur le Président.

Chers collègues,

Aujourd'hui, Gaza est confrontée à l'une des catastrophes humanitaires les plus dévastatrices de notre époque. Des milliers de civils tués, des familles déplacées, des écoles et des hôpitaux détruits.

La nuit dernière, en violation flagrante du droit international, les forces israéliennes ont intercepté la flottille Global Sumud, une mission civile pacifique dans les eaux internationales qui apportait une aide vitale. Il s'agit là d'un nouvel exemple du silence brutal imposé à tous ceux qui résistent aux atrocités commises par Israël, notamment au blocus de Gaza. Je condamne fermement cet acte de piraterie.

L'ampleur de la souffrance humaine à Gaza dépasse les mots, mais elle doit être exprimée et enregistrée. Tragiquement, ceux qui risquent leur vie pour témoigner sont tués en nombre sans précédent.

Au cours de l'année écoulée, plus de journalistes sont morts à Gaza que dans n'importe quel autre conflit de mémoire récente. Il ne s'agit pas de statistiques, mais d'êtres humains, de professionnels qui portaient des caméras et non des armes. Leur assassinat constitue une violation du droit international et porte atteinte à la liberté de la presse. Lorsqu'une personne portant clairement la mention "PRESSE" est frappée, il ne s'agit pas d'un accident, mais d'une tentative de faire taire la vérité. Lorsque la vérité est réduite au silence, l'obligation de rendre des comptes disparaît avec elle.

En tant que parlementaires, défenseurs des droits de l'homme et des valeurs européennes, nous ne pouvons pas détourner le regard. Nous devons tout d'abord demander une enquête immédiate et indépendante sur l'assassinat de journalistes à Gaza. Deuxièmement, assurer la sécurité de ceux qui sont encore en reportage. Troisièmement, rejeter l'impunité partout, que ce soit à Gaza, en Ukraine ou dans tout autre conflit.

Chers collègues, les journalistes sont la conscience de la société, sa mémoire, son pont vers la vérité. Si nous ne les défendons pas, nous manquons non seulement à notre profession, mais aussi aux civils dont les histoires ne seront jamais racontées. N'honorons pas leur sacrifice par le silence, mais par une action urgente et unie.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Christophe LACROIX.

M. Christophe LACROIX (Belgique, SOC): Merci Monsieur le Président.

Ce matin, je ne peux vraiment pas cacher ma colère, car cette nuit encore Israël a délibérément violé le droit international en capturant l'équipage de la flottille pour Gaza.

Violation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, violation de la Charte des Nations Unies, violation de la Convention de Genève en criminalisant les humanitaires, les journalistes et tous ces jeunes qui nous donnent une fameuse leçon, à toutes et tous ici, ces jeunes présents à bord.

Benjamin NETANYAHOU s'enfoncé toujours davantage dans l'irréparable, dans ce qu'il y a de plus noir dans l'humanité. Je veux donc apporter à tous ces jeunes, à tous ces résistants pacifistes, mon plein soutien car la vérité, la vérité dit de leur part.

Par idéal, ils agissent là où nos gouvernements ont failli. Leur courage nous honore et nous oblige. Leur arrestation vient ainsi s'ajouter à la longue liste des violations flagrantes par Israël du droit et nous devons donc demander leur libération tout de suite, tout de suite !

Et j'ai aussi honte, une honte viscérale ! Comment des collègues ici même dans ce temple des droits peuvent détourner le regard ? Comment pouvez-vous par frilosité ou lâcheté vous rendre complice du silence ? Comment est-il possible qu'un collègue du parti populaire européen tienne ici des propos négationnistes et révisionnistes ? C'est une honte ! Une honte que je n'aurais jamais cru connaître il y a quelques mois encore et quelle dérive de ce grand mouvement politique qu'est le parti populaire européen.

Car il faut dire la vérité : aujourd'hui c'est un génocide qui se passe, génocide. Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire. La vérité, c'est un génocide et nous devons donc réclamer la libération immédiate et être enfin à hauteur de l'Histoire et défendre une certaine idée de qui nous sommes réellement.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Christophe LACROIX. Nous sommes connus ici pour avoir des opinions différentes.

La parole est à Mme Belén HOYO.

Mme Belén HOYO (Espagne, PPE/DC)*: Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

Le violent attentat d'octobre 2023, perpétrée par l'organisation terroriste Hamas, n'aurait jamais dû se produire. Un massacre, en plein festival de musique, laissant des centaines de jeunes gens innocents assassinés ou pris en otage.

Il n'aurait pas dû y avoir non plus la riposte totalement disproportionnée menée par le gouvernement de Benjamin NETANYAHOU à Gaza. Une offensive militaire et un blocus inacceptable de l'aide humanitaire, dont les conséquences terribles sont payées par des milliers de civils, dont beaucoup de bébés et d'enfants.

Comme l'a dit Sa Majesté le Roi Felipe VI, chef de l'État espagnol, "nous assistons à un massacre". Les images qui nous parviennent du Proche-Orient ressemblent à un cauchemar, mais ce n'en est pas un. Elles sont une réalité tragique, réalité qui restera l'une des pages les plus sombres de ce siècle.

Nous n'avons pas à juger les crimes commis. Les tribunaux internationaux sont là pour le faire et pour agir en toute indépendance et avec rigueur. Cependant, nous devons élever notre voix pour la paix. Cette semaine, il semble qu'il y ait une lueur d'espoir, une réelle opportunité de mettre fin à la violence. Nous espérons que le Hamas acceptera les conditions qui ont été avancées pour parvenir à un cessez-le-feu durable, qu'il déposera les armes et qu'il libérera immédiatement tous les otages. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons ouvrir la voie à une solution qui garantisse la sécurité d'Israël et la dignité du peuple palestinien.

Chers collègues,

Pour nous, la paix ne doit pas être une utopie. Elle doit être un impératif moral et une responsabilité politique.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Belén HOYO.

Mme Iwona ARENT.

Iona est-elle présente ?

Si ce n'est pas le cas, nous continuons.

La parole revient à Mme Boriانا ÅBERG. Boriانا, vous avez la parole.

Mme Boriانا ÅBERG (Suède, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

Le Hamas est responsable des souffrances de la population de Gaza. N'oubliez pas que la guerre a commencé par l'assassinat brutal de 1 200 civils lors d'un festival de musique et dans leurs maisons. Des enfants en bas âge ont été brûlés vifs sous les yeux de leurs parents. Des femmes ont été violées et mutilées. 250 civils ont été pris en otage. 48 d'entre eux se trouvent toujours dans les tunnels du Hamas.

Le Hamas ne veut pas la paix. Le Hamas et les mollahs d'Iran partagent un même objectif à savoir anéantir les Juifs et l'État d'Israël. Cet objectif l'emporte sur tout le reste. De la rivière à la mer, la solution finale, tout ce qu'il faut. Les fanatiques du Hamas sont prêts à sacrifier toute la population de Gaza. Ils utilisent des femmes et des enfants comme boucliers humains. Le Hamas se cache derrière et parmi sa propre population. L'objectif d'Israël n'est pas de tuer des civils palestiniens. L'objectif d'Israël est de neutraliser la menace mortelle que représente le Hamas. Le Hamas est une secte terroriste. Des islamistes qui oppriment les femmes et tuent les homosexuels. Si nous voulons mettre fin aux souffrances à Gaza, nous devons faire pression sur le Hamas.

Nous vous remercions.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Mme Boriانا ÅBERG.

Mme Ann GRAVES.

Mme Ann GRAVES (Irlande, GUE): Monsieur le Président, chers collègues, l'Irlande s'est engagée à promouvoir et à protéger la liberté d'expression,

L'Irlande s'est engagée à promouvoir et à protéger les droits de la liberté d'expression.

Les journalistes et les professionnels des médias assurent un service public essentiel et vital. Ils demandent des comptes au dirigeants. Nous assistons à une attaque directe contre la liberté d'expression à Gaza, où des centaines de journalistes ont été tués depuis octobre 2023. Israël ne se contente pas de commettre un génocide à Gaza, il réduit au silence les journalistes qui dénoncent les crimes contre l'humanité perpétrés par l'armée israélienne en toute impunité.

En août de cette année, l'Irlande a signé une déclaration conjointe de la Coalition pour la liberté des médias sur l'accès des médias étrangers à Gaza, appelant Israël à autoriser sans délai un accès indépendant des médias internationaux et à garantir la protection des journalistes travaillant à Gaza. Les journalistes et le personnel des médias doivent être autorisés à effectuer leurs reportages sans que leur vie ou leur sécurité ne soit menacée.

Je suis solidaire de la flottille Global Sumud, une flotte de plus de 500 activistes civils qui se sont engagés à apporter une aide humanitaire à la population affamée de Gaza, dont fait partie le sénateur Chris ANDREWS, un parlementaire irlandais et un camarade qui a soutenu le peuple de Palestine. Il s'agissait d'une mission pacifique, humanitaire et non violente visant à ouvrir un couloir pour apporter de la nourriture et de l'aide à la population de Gaza, confrontée à une famine forcée. Chris ANDREWS et d'autres ont été illégalement détenus par les forces armées israéliennes dans les eaux internationales. Cette interception violente constitue une violation flagrante du droit international.

Les Irlandais sont solidaires de leurs frères et sœurs palestiniens. Nous ne connaissons que trop bien la colonisation et l'occupation. Mardi prochain, deux ans se seront écoulés depuis le 7 octobre 2023 et le génocide à Gaza se poursuit. 28 enfants sont tués chaque jour. Nous devons faire mieux. Nous devons nous dresser aux côtés du peuple palestinien et lui témoigner notre solidarité.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Ann GRAVES.

Mme Marianne BINDER-KELLER.

Mme Marianne BINDER-KELLER (Suisse, PPE/DC): Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

J'ose affirmer qu'il n'y a personne dans ce Conseil qui ne soit pas très préoccupé et affecté par la situation humanitaire à Gaza. Nous ne sommes en aucun cas les avocats du gouvernement de Benyamin NETANYAHOU et de sa guerre. Mais, chers collègues, nous ne sommes pas non plus un tribunal qui rend des jugements. Nous sommes ceux qui exigent le respect du droit international humanitaire, qui rappellent les droits de l'Homme et qui dénoncent la misère. Mais si nous le faisons de cette manière, avec un tel rapport, nous ne remplissons pas notre mission. Pourquoi ?

Premièrement, ce rapport a été rédigé à la hâte. Des discussions approfondies au sein de la Commission n'ont pas pu avoir lieu par manque de temps. Deuxièmement, le rapport est unilatéral. Qu'en est-il la responsabilité du Hamas dans la guerre en cours ? Troisièmement, ces accusations unilatérales tombent complètement à côté de la plaque. C'est ce que nous a expliqué avec insistance l'opposition israélienne au sein de la Commission. Pour quelle raison ?

Ces derniers jours, nous voyons avec beaucoup d'espoir la fin possible de cette guerre. M. Benyamin NETANYAHOU a accepté les conditions, l'Autorité autonome aussi, qu'attendons-nous ? *Wallah*, le Hamas. Ce n'est pas dans le rapport, sauf si vous soutenez l'Amendement 3, bien sûr. Si nous soutenions l'Amendement 2, ce serait au moins un peu plus équilibré. Et ensuite, et c'est vraiment le point central de ce rapport : quatre jours avant le 7 octobre, alors que nous prononcerons tous des discours pour condamner le plus grand pogrom contre le peuple juif depuis la Seconde Guerre mondiale, nous adoptons un rapport dans lequel nous accusons Israël de génocide ; pas tout à fait 80 ans après l'Holocauste. À moins, bien sûr, que vous ne souteniez l'Amendement 3 et que vous ne supprimiez cela.

Je vous le répète volontiers, nous ne sommes pas un tribunal, ce n'est pas ainsi que je conçois mon engagement au sein de ce Conseil. Nous devons être justes.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Marianne BINDER-KELLER.

M. Piero FASSINO. Piero, vous avez la parole. Piero.

M. Piero FASSINO (Italie, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Je vais parler en italien.

Nous sommes tous évidemment touchés par la souffrance, le deuil, la dévastation qui tourmente la population de Gaza depuis deux ans. Et nous sommes également pleinement conscients des nombreuses violations des droits qui ont eu lieu au cours de ces deux années. Et comment le droit d'Israël à l'autodéfense, que nous avons tous reconnu, a en réalité souvent été transformé en une punition collective du peuple palestinien.

C'est pourquoi je pense qu'il faut dès maintenant concentrer toute notre énergie sur l'arrêt de la guerre, car arrêter la guerre, c'est entre-temps arrêter toute souffrance supplémentaire.

Le plan de Donald TRUMP n'est pas exempt d'ambiguïtés, déjà soulignées, mais il présente néanmoins une opportunité. Et, après deux ans, c'est la première fois qu'il existe une possibilité concrète d'arrêter ce conflit et de commencer la recherche d'une solution politique.

C'est pourquoi je pense que nous devons insister ici aussi pour que toutes les parties au conflit acceptent le plan, y compris le Hamas. Et nous devons exiger que les premières mesures de ce plan soient prises immédiatement : libération des otages, cessez-le-feu, acheminement sans entrave de toute l'aide humanitaire à la population.

Tout cela pour ouvrir la voie à la seule solution possible : deux peuples, deux États.

On pense souvent qu'en cas de conflit, il y a un bien, un mal et une raison. Ce n'est pas le cas.

Le conflit repose sur deux raisons : d'une part, l'aspiration du peuple palestinien à disposer d'une patrie, et d'autre part, le désir d'Israël de vivre reconnu et en sécurité, sans que plus personne ne conteste son existence.

Et réunir deux raisons est souvent plus compliqué que de trouver la solution entre un mal et un bien.

Et c'est sur cela que nous devons concentrer nos efforts.

La seule solution possible : deux peuples, deux États.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci.

Mme Meryem GÖKA, vous avez la parole.

C'est bon, vous pouvez continuer.

Mme Meryem GÖKA (Türkiye, NI): Depuis 727 jours, la population de Gaza subit les bombardements, le siège, la famine et les massacres, un génocide qui se déroule sous nos yeux.

Le gouvernement fondamentaliste d'extrême droite d'Israël a déchaîné l'enfer et la destruction en toute impunité, punissant collectivement un peuple entier.

La classification intégrée des phases de sécurité alimentaire a confirmé l'alarme la plus élevée en confirmant des conditions de famine phase 5 à l'intérieur de Gaza. C'est vraiment insupportable.

Une récente commission d'enquête des Nations unies est allée plus loin en concluant qu'Israël avait commis un génocide. Le monde avait promis "Plus jamais ça", "*nie wieder*", et pourtant nous assistons aujourd'hui à des scènes qui font écho aux chapitres les plus sombres de l'histoire. Plus de 18 000 enfants ont été tués, au moins 248 journalistes ont été délibérément pris pour cible, réduits au silence et enterrés avec la vérité.

Au lieu de tirer les leçons de l'Holocauste, l'antisémitisme est utilisé comme arme pour protéger Israël, déshumaniser les Palestiniens et éroder les valeurs mondiales.

Les crimes et l'expansionnisme d'Israël menacent désormais le système international lui-même, déstabilisant la région et attaquant même la flottille pacifique "Global Sumud".

Malheureusement, pendant près de deux ans, les institutions européennes ont rejeté les appels urgents à demander des comptes à Israël, fermant les yeux sur le point le plus bas de l'humanité, une brutalité sans précédent au cours du siècle dernier, jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de l'ignorer.

Je remercie les pays qui ont reconnu la Palestine pour leur position de principe.

Comme notre président Recep Tayyip ERDOĞAN l'a rappelé au monde aux Nations unies, si cette impunité se poursuit, elle ne s'arrêtera pas à Gaza ou à la Cisjordanie, elle corrodera les fondements mêmes de l'ordre mondial et détruira les valeurs que nous prétendons défendre.

La Türkiye continuera à défendre fermement les droits du peuple palestinien et une solution à deux États fondée sur le droit international.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Meryem GÖKA.

Mme Saskia KLUIT.

Mme Saskia KLUIT (Pays-Bas, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Les journalistes palestiniens sont les yeux de la vérité dans cette guerre. 40 d'entre eux sont déjà morts cette année, 200 autres au total. Il s'agit là de graves violations du droit international par Israël. L'article 79 des conventions de Genève est explicitement prévu pour découvrir les crimes de guerre et les actes de génocide. Qu'ont donc trouvé les journalistes palestiniens jusqu'à présent ?

Ils ont trouvé des ambulanciers tués par balle alors qu'ils tentaient de secourir leurs compatriotes. Ils ont découvert que 80 % de la bande de Gaza a été détruite par les bombardements. Ils ont découvert que tous les bâtiments scolaires ont été démolis. La plupart des hôpitaux sont quotidiennement attaqués. Cette semaine, un infirmier a été abattu alors qu'il regardait par la porte d'un hôpital palestinien. Des centaines d'enfants reçoivent une balle dans la tête ou dans la poitrine. Et des centaines de milliers de personnes souffrent de la faim.

Il s'agit là d'attaques évidentes contre l'existence et l'avenir du peuple palestinien. C'est pourquoi la commission des Nations unies sur les territoires palestiniens a affirmé que les risques de génocide existent, tout comme la Cour internationale de justice, la Cour pénale internationale et l'International Association of Genocide Scholars.

Pourtant, le fait est que ce rapport ne reconnaît pas le génocide. En tant que Parlement, nous ne disons pas qu'il s'agira d'un génocide. Ce que nous ferons en acceptant l'amendement 1, c'est que nous effacerons littéralement la seule mention de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité d'Israël en matière de génocide. Et si nous faisons cela, c'est parce que nous ne voulons pas contrarier Israël, l'auteur du génocide. Nous ne voulons pas contrarier le peuple juif. Mais nous devons savoir, nous le savons tous, qu'il ne s'agit pas seulement de 66 000 Palestiniens morts. Près de 400 000 sont déjà morts. Près de 20 % de la population palestinienne est morte en raison du manque de soins de santé.

Il est donc grand temps de ne pas écouter toute la populace. Nous écoutons le peuple palestinien et tenons compte de ses sentiments.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Saskia KLUIT.

M. Emanuelis ZINGERIS.

M. Emanuelis ZINGERIS (Lituanie, PPE/DC): Une goutte de sang palestinien n'a pas moins de poids qu'une goutte de sang juif.

Ma mère a passé quatre ans dans les camps nazis. Pendant ces quatre années, elle a vu les avions alliés passer au-dessus d'elle pour aller bombarder les forteresses nazies, mais ils n'ont jamais visé les clôtures de ces camps. Elle pensait que s'il y avait eu un État juif à l'époque, il aurait pu s'attaquer à ces clôtures et libérer des centaines de milliers de victimes de l'Holocauste, qui sont devenues par la suite des millions.

Je me réjouis donc de l'intervention de mon frère, M. Bernard SABELLA, plus tôt dans ce débat. Je lui ai souvent rendu visite à Ramallah. Mais l'État d'Israël est deux fois plus petit que l'Estonie. Le massacre du 7 octobre de 2023 n'était pas une attaque contre des territoires occupés, mais contre l'État d'Israël lui-même. De nombreux maires et citoyens massacrés le 7 octobre appartenaient aux communautés les plus amicales à l'égard des Palestiniens de Gaza. Les jeunes qui participaient au festival de musique ce jour-là représentaient le mouvement pacifiste ; ils étaient contre Benjamin NETANYAHOU et un grand pourcentage d'entre eux s'opposaient au gouvernement et à ses tendances de droite.

Le dernier sondage a montré que 80 % des Israéliens veulent la paix. Tous les représentants palestiniens, y compris l'Autorité palestinienne, ont appelé le Hamas à signer un accord de paix, et le monde entier est uni derrière cela, mais la terreur continue, et les otages sont toujours entre leurs mains.

Qualifier les actions des forces de défense israéliennes de génocide intentionnel et citer comme source la Commission des droits de l'homme, qui comprend des membres comme Cuba et le Soudan, est une provocation contre le processus de paix et contre la recherche d'une solution à deux États pour les Israéliens et les Palestiniens, à laquelle je suis favorable.

Je demande instamment à l'Assemblée de supprimer le mot "génocide" en tant que contribution de notre Assemblée à l'avancement du processus de paix.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci M. Emanuelis ZINGERIS.

Mme Nerea AHEDO.

Mme Nerea AHEDO (Espagne, ADLE)*: Permettez-moi tout d'abord de remercier le rapporteur.

Si je ne vais pas répéter les reproches adressés à ceux qui ont commis ces terribles attentats, je pense aux dégâts causés, à la façon dont ils ont visé des écoles et des hôpitaux. Nous avons vu tout cela tous les jours, malgré les engagements pris par Israël de ne pas le faire.

Mais ils n'ont pas autorisé les journalistes étrangers ou autres à entrer dans le pays, accusant les autres journalistes d'être des terroristes. Ils les empêchent de faire leur travail et ne permettent pas aux gens d'attribuer des responsabilités ; ils veulent priver le monde de la réalité, sans laquelle il ne peut y avoir de démocratie.

Aujourd'hui, un plan de paix est sur la table. Toute initiative qui conduit à la fin de la guerre est une chance et un motif d'espoir, même si nous devons garder à l'esprit que la fin de la guerre ne signifie pas automatiquement la paix, mais qu'elle permet au moins la vie.

Qu'en est-il de l'avenir ? S'agit-il d'une véritable opportunité pour l'avenir ? S'agit-il d'un plan ou d'un ultimatum ?

Sauf qu'en trois jours, nous avons subi les actes les plus horribles. Benjamin NETANYAHU déclare qu'il ne reconnaîtra pas l'État palestinien. Il intercepte la flottille Global Sumud. Il continue de bombarder Gaza.

S'ils parviennent à un accord, nous devons garder à l'esprit que nous avons affaire à un groupe terroriste, à un État génocidaire.

Que devons-nous faire ? Nous devons penser à l'avenir.

Qu'en est-il de la Cisjordanie qui a été occupée et oubliée ?

De plus, le plan de paix n'efface pas simplement les choses terribles que nous voyons tous les jours.

Espérons néanmoins qu'il s'agit du début d'une solution, une solution qui implique le respect du droit international, du droit humanitaire international, des droits humains ainsi que le respect et la reconnaissance mutuels des deux peuples.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Mme Nerea AHEDO.

M. Jürgen HARDT.

M. Jürgen HARDT (Allemagne, PPE/DC): Monsieur le Président, chers collègues,

J'aimerais m'exprimer en allemand. Bien sûr, il est juste que cette assemblée se penche sur cette grande catastrophe au Proche-Orient entre Israël, les terroristes de Gaza et les Palestiniens. C'est pourquoi il n'y a pas d'objection à ce que nous en discutons intensément ici.

Mais je suis tout de même préoccupé par le texte qui nous est présenté. Les événements de lundi dernier à Washington, qui ouvrent pour la première fois une véritable perspective de paix parce que, justement, non seulement le monde occidental, mais aussi pratiquement tous les gouvernements et les parlements des États dont nous représentons ici les citoyens, ainsi que le monde arabe, ont approuvé ce plan, sont à peine évoqués dans ce document. Je pense que cette initiative aurait naturellement dû aborder ce point en tant que Conseil de l'Europe et que nous aurions dû formuler une position sur ce plan de paix ici. Cela n'apparaît pas dans le document présenté.

La deuxième chose est la suivante. Je trouve que la commission de l'immigration est allée au-delà de son mandat. En effet, la question de la reconnaissance de l'État de Palestine, par exemple, n'est pas une question qui doit être considérée dans le contexte de la migration, mais qui aurait dû être traitée par la commission politique. Je suis également favorable à la solution des deux États, comme nous tous ici. Mais je pense que la reconnaissance de l'État de Palestine, par exemple, n'y contribue pas. C'est pourquoi je critique le fait que cela figure dans ce document. La troisième chose qui me choque vraiment, c'est que l'on fait comme s'il était établi qu'Israël commet un génocide. Aucun tribunal, pas même les Nations unies, n'a établi que c'était le cas. Nous devrions être très prudents avec cette accusation. Le monde scientifique est très divisé sur la question de l'évaluation. Et je pense que nous allons clairement au-delà de nos compétences et de notre équité vis-à-vis d'Israël si nous définissons cela comme étant établi, et c'est pourquoi j'ai de gros problèmes avec ce document. Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Jürgen HARDT. Madame Bisera KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA.

Mme Bisera KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA (Macédoine du Nord, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Le monde a échoué tant de fois à l'égard de la petite Jana, âgée de 9 ans, en lui refusant de la nourriture, à deux reprises. Une petite fille contrainte d'endurer tant de souffrances à cause de décisions délibérées visant à restreindre l'entrée de nourriture dans la bande de Gaza.

Jana a d'abord été évacuée pour être soignée dans le sud de la bande de Gaza il y a plus d'un an et elle s'est rétablie. Une fois Jana rétablie et sortie de l'hôpital pour la première fois au début de cette année, elle et sa mère, Nesma, sont retournées dans le nord de la bande de Gaza pendant le cessez-le-feu pour être avec leur famille. Mais le blocus de l'aide a permis le retour de la faim, qui a coûté la vie à Jouri, la sœur de Jana, âgée de deux ans, le 20 août dernier. Son dernier espoir, une évacuation médicale hors de la bande de Gaza, a échoué. Aucun pays n'est intervenu et n'a pu faire sortir Jana.

Jana est décédée il y a cinq jours.

Les jeunes de Gaza qui souffrent de malnutrition aiguë modérée ou sévère reçoivent des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. Mais le 19 septembre de cette année, des individus armés se sont approchés de quatre camions à l'extérieur d'un complexe dans la ville de Gaza qui s'apprêtaient à transporter ces aliments dont les enfants souffrant de malnutrition et endurant la famine ont désespérément besoin. Les individus ont réquisitionné les chauffeurs sous la menace d'une arme et ont détourné la nourriture avant de relâcher les chauffeurs et les camions. Le Hamas nous vient immédiatement à l'esprit, mais la vérité est que cela se produit tous les jours en cas de famine.

Ce vol a privé au moins 2 700 enfants souffrant de malnutrition sévère et aiguë d'aliments vitaux, de fournitures essentielles à un moment où la famine a été déclarée dans le nord de Gaza et où l'opération militaire en cours provoque de nouveaux déplacements de population et aggrave l'impact dévastateur sur les enfants.

Plus de 320 000 enfants sont menacés de malnutrition aiguë.

Cette guerre doit cesser maintenant. Les enfants, les mères et les journalistes des deux camps ne doivent pas payer le prix de l'inaction et de l'incapacité à agir.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup.

J'ai une requête à adresser à mes collègues turcs.

Sur sept collègues turcs, six ne sont pas inscrits, et un appartient au Groupe des socialistes, démocrates et verts.

Vous savez qu'à 13 heures, vous avez un événement sur un livre écrit par un auteur turc. Je vous demanderais, si vous êtes d'accord, au lieu d'avoir six non-inscrits, d'en avoir peut-être deux, par exemple. Si vous pouvez voir cela entre vous et si c'est faisable. Parce que je voudrais que tous nos collègues s'expriment.

Je passe donc la parole à Mme Valérie PILLER CARRARD.

Mme Valérie PILLER CARRARD (Suisse, SOC): Monieur le Président.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier le rapporteur Lord Michael GERMAN pour son avant-projet de résolution face à la détérioration dramatique de la situation à Gaza. Il rappelle que le ciblage délibéré de civils et la destruction d'infrastructures constituent de graves violations du droit international humanitaire.

Aujourd'hui, je prends la parole pour défendre un principe essentiel à toute société juste et démocratique : le droit à l'information.

Dans un monde où les images et les mots peuvent traverser les frontières en un instant, il est inconcevable qu'une région entière soit privée de la présence et du regard indépendant des médias internationaux. C'est pourtant la réalité quotidienne de la bande de Gaza.

Sans journalistes libres et indépendants sur le terrain, les civils deviennent invisibles. Les souffrances, les destructions, les gestes de solidarité et les aspirations à la paix restent confinés dans l'ombre. L'absence de couverture médiatique ne protège pas les innocents, elle les condamne au silence.

Nous devons rappeler que l'accès des médias internationaux est un droit fondamental, consacré par le droit international humanitaire et les principes universels de liberté de la presse. Là où l'information est étouffée, l'impunité prospère. Là où l'information circule, la responsabilité et la transparence deviennent possibles.

Permettre aux journalistes de travailler en toute sécurité dans la bande de Gaza n'est pas une faveur, c'est un devoir pour tous les acteurs concernés. C'est un pas indispensable vers la vérité, vers la justice, et, à terme, vers la paix.

Cet appel urgent exhorte notamment la Cour pénale internationale à enquêter sur les crimes de guerre présumés commis par l'armée israélienne contre des journalistes à Gaza. Mais pour qu'elle puisse enquêter, il faut que les journalistes puissent faire leur travail maintenant, et en sécurité.

Sans un regard indépendant, sans la lumière des médias, le monde reste aveugle et sourd. Défendons ensemble ce droit universel : que le monde puisse voir et savoir ce qui se passe à Gaza.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Valérie PILLER CARRARD.

Maintenant, c'est Monsieur Benjamin DALLE.

M. Benjamin DALLE (Belgique, PPE/DC): Monsieur le Président,

Chers collègues,

Cette résolution nous rappelle une chose essentielle : sans vérité, il ne peut y avoir de responsabilité. À Gaza, le travail des journalistes est systématiquement entravé. Nombre d'entre eux ont été tués ou blessés, et ceux qui restent sont confrontés à des conditions impossibles. L'absence de reportages indépendants alimente la confusion et la désinformation. En insistant sur la protection des journalistes et sur leur droit à travailler en toute sécurité, cette Assemblée souligne l'importance des faits. Protéger les journalistes, c'est protéger la vérité et la justice.

La résolution réaffirme également les principes fondamentaux du droit international humanitaire : la protection des civils, l'accès humanitaire sans entrave, la libération des otages. Ces principes ne sont pas facultatifs. Et il est clair qu'Israël continue de violer massivement le droit international et le droit humanitaire international, malgré les appels répétés, y compris de la part de cette Assemblée, à respecter ces principes.

En ce qui concerne la question très sensible du génocide, je pense personnellement que le risque est très réel et bien documenté. Mais en tant qu'institution, je suggérerais de suivre la même ligne que le Secrétaire Général des Nations unies, M. António GUTERRES : il a souligné que la détermination juridique du génocide relève de la compétence de la Cour internationale de justice, qui est déjà saisie de l'affaire.

Mais ce qui importe le plus, c'est que la réalité à Gaza, les souffrances massives des civils, la destruction, la famine, les déplacements et les meurtres sont moralement et juridiquement inacceptables, et doivent cesser immédiatement.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Benjamin DALLE.

Mme Zeynep YILDIZ.

Mme Zeynep YILDIZ (Türkiye, NI): Monsieur le Président,

Chers collègues,

Par ses violations incessantes, Israël continue de défier le droit international, le droit humanitaire international et le cadre international général sur les droits humains avec une audace sans précédent.

Il y a 77 ans avait lieu la Nakba. Il y a tout juste trois jours, nous avons commémoré le 25^e anniversaire de l'assassinat de Mohammed AL-DURRAH dans les bras de son père. Il y a 22 ans, Rachel CORRIE était tragiquement écrasée par des bulldozers israéliens. Il y a 15 ans, Furkan DOĞAN était assassiné dans les eaux internationales à bord de la flottille Mavi Marmara, qui transportait des jouets pour les enfants de Gaza. Il y a deux jours à peine, Yahya BERZAK, journaliste de la TRT à Gaza, a été tué par Israël.

Chaque fois que la communauté internationale a hésité ou omis de demander des comptes à Israël, elle n'a fait que renforcer la cruauté israélienne. La nuit dernière, Israël a attaqué la flottille Sumud dans les eaux internationales. Les militants, nos amis, ont été kidnappés par Israël. Chaque acte d'agression et chaque violation de la loi par Israël qui sont restés sans réponse de la part de la communauté internationale ont donné naissance au génocide dont nous sommes témoins aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que parler ne suffit plus, parce que nous avons honte de nous contenter de mots.

Il est impératif d'agir. Après la déclaration d'occupation totale de Gaza par Israël, il y a quelques semaines, nous nous sommes rendus avec nos collègues à la frontière de Rafah, point de passage de Gaza, pour souligner que le peuple gazaoui n'est pas seul. Si les efforts individuels sont importants, nous devons maintenant mobiliser une réponse collective qui produise des résultats concrets. Nous devons intensifier la diplomatie parlementaire pour isoler politiquement et économiquement Israël, renforcer le rôle des Nations unies pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza et plaider en faveur de la création d'un fonds international pour la reconstruction de Gaza, pour les seuls habitants de Gaza.

Le poète turc İsmet ÖZEL écrit : "Ce crime indélébile de vivre est resté sur moi".

Ne pas pouvoir empêcher un génocide qui se déroule sous nos yeux est un crime de vivre que nous devons tous assumer.

Une fois de plus, je salue Sumud et le peuple gazaoui.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Max LUCKS est le suivant.

Mme Zeynep YILDIZ, je suis désolée de devoir vous interrompre.

M. Max LUCKS.

Max, avez-vous inséré votre badge ? Avez-vous inséré votre badge ? Non. Bien sûr.

C'est pourquoi je demande toujours votre badge lorsque vous entrez dans la salle, parce que nous avons besoin d'environ 30 secondes pour que le micro se coordonne avec vos paroles. Je vous remercie.

M. Max LUCKS (Allemagne, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs,

Il y a une chose qui me gêne un peu dans le débat que nous avons ici. Certaines interventions me donnent l'impression qu'il ne s'agit pas des habitants de Gaza, mais de nous-mêmes. On évoque alors, au choix, la lutte pour l'indépendance de l'Irlande ou la conduite de la guerre par les Britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais ce débat sur nous-mêmes ne rend pas justice à la situation terrible des otages dans les tunnels du Hamas, des enfants innocents à Gaza, des personnes qui manifestent à Gaza contre le Hamas, qui manifestent en Israël contre le gouvernement de M. Benyamin NETANJAHOU. Et Madame Zeynep YILDIZ, je vous ai écoutée très attentivement, mais je dois dire qu'avec les liens étroits que le gouvernement turc, que votre parti a avec le Hamas, pourquoi ne faites-vous pas tout au monde pour que le Hamas accepte le plan de paix afin que les morts cessent là-bas ? Tout comme je fais tout ce qui est en mon pouvoir, en tant que membre du Bundestag allemand, pour que mon gouvernement allemand adopte une attitude plus ferme à l'égard du gouvernement d'extrême droite de M. Benyamin NETANJAHOU, j'attends de vous que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir.

Mesdames et Messieurs,

Il ne s'agit pas d'un match de football où l'on choisit son camp et où l'on prend ensuite position, mais nous devons trouver des solutions. Nous avons ici Israël et les territoires palestiniens en tant qu'observateurs. Et c'est pourquoi il est de notre responsabilité de ne pas avoir présenté et formulé de solution durable jusqu'à présent. Et c'est ce à quoi nous devons travailler tous ensemble, au-delà de toutes les frontières. L'objectif commun est de mettre fin à l'hécatombe. Le Hamas et M. Benyamin NETANJAHOU veulent tous deux priver les habitants de l'espoir de paix. Ensemble, donnons à ces personnes l'espoir de la paix. Merci beaucoup.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Max LUCKS.

M. Dimitrios MANTZOS.

M. Dimitrios MANTZOS (Grèce, SOC): Je vous remercie. Merci, Monsieur le Président.

Gaza est en train d'être rasée. Les Palestiniens sont déplacés de force. Des civils et même des enfants meurent sous les bombardements et la famine. L'aide humanitaire a été systématiquement entravée et maintenant complètement coupée. Même les navires transportant des fournitures humanitaires sont saisis dans les eaux internationales, en violation flagrante du droit de la mer.

En Cisjordanie, les colonies israéliennes s'étendent, et même les journalistes sont victimes de persécutions et de violences. Dans le même temps, les otages du Hamas restent en captivité.

La paix et la stabilité semblent plus éloignées que jamais. Et pourtant, en tant qu'Europe, en tant que communauté internationale, nous ne pouvons pas rester silencieux. Nous devons agir. Nous devons faire quelque chose qui devrait aller de soi et qui semble pourtant paradoxalement difficile à savoir respecter les organisations internationales et la justice internationale, le droit international lui-même.

Nous devons travailler sans relâche à la seule solution juste et viable, la solution des deux États. Tout comme nous exigeons l'application du droit international dans le cas de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ou à Chypre, 51 ans après l'invasion de la Türkiye, nous devons également le faire en Palestine. Il ne peut y avoir deux poids deux mesures dans le droit international.

La reconnaissance de l'État de Palestine garantit la mise en œuvre des résolutions des Nations unies. Elle fait partie d'un effort diplomatique plus large en faveur de la reconnaissance mutuelle et d'une transition démocratique en Palestine.

Soyons honnêtes. Aucun accord ne peut aboutir s'il ne débouche pas sur une solution à deux États. Il n'y a pas d'autre chemin vers la paix et la stabilité.

Si nous voulons briser le cercle vicieux de la violence, du terrorisme, du radicalisme et du nationalisme, nous devons suivre la seule voie qui reste ouverte à savoir celle de la coexistence pacifique et harmonieuse de deux peuples, Israéliens et Palestiniens, côte à côte.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Dimitrios MANTZOS.

M. Murat Cahid CINGI.

M. Murat Cahid CINGI (Türkiye, NI): Monsieur le Président, chers collègues,

Gaza est confrontée à une crise humanitaire unimaginable. Des centaines de milliers de civils subissent une violence incessante, sont déplacés et manquent de produits de première nécessité. Pourtant, des journalistes courageux risquent tout pour s'assurer que le monde voit et enregistre cette cruauté.

Cependant, l'État mafieux d'Israël ne permet pas aux journalistes de faire leur travail et les arrête illégalement. Depuis octobre 2023, selon les chiffres de l'ONU, au moins 248 journalistes et professionnels des médias ont été tués à Gaza. D'innombrables journalistes sont toujours emprisonnés dans les prisons israéliennes.

Les journalistes, protégés par le droit international, sont pourchassés, réduits au silence et tués systématiquement et intentionnellement.

Nous en avons vu les preuves : des caméras ensevelies sous les décombres, des gilets "PRESSE" trempés dans le sang, des familles entières de journalistes tuées dans leur maison. Faire taire le journaliste et cacher la souffrance du peuple palestinien. Il s'agit précisément d'un crime de guerre.

Les journalistes ont donné leur vie pour montrer le coût humain de cette guerre. Israël cherche à étouffer cette vérité pour effacer les traces de ses violations. Le monde a farouchement condamné ces attaques, mais les meurtres et les intimidations persistent, comme vient de le montrer une nouvelle fois l'assaut d'Israël contre la flottille Sumud, porteuse d'humanité pour les femmes et les enfants palestiniens.

Chers collègues, la liberté de la presse et la protection des civils sont des règles universelles. Chaque journaliste assassiné est un crime de guerre pour lequel Israël doit être tenu responsable. Nous ne pouvons pas ramener à la vie les personnes décédées, mais nous pouvons au moins faire reposer leurs âmes en paix en demandant à Israël de rendre des comptes devant les tribunaux internationaux.

Que Dieu les bénisse tous.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Murat Cahid CINGI.

M. George LOUCAIDES.

M. George LOUCAIDES (Chypre, GUE): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je vous demande de vous représenter une image insoutenable.

Chaque jour depuis deux ans, une salle de classe dans votre pays ; je le répète, dans votre pays, est remplie d'enfants, mais ils sont tués chaque jour.

S'il s'agissait de vos enfants, de votre langue sur le tableau, de vos familles à la porte, qui d'entre nous hésiterait à nommer le crime ou son auteur ?

C'est Gaza, un enfer sur terre. Deux ans de famine délibérée confirmée par les Nations unies. Deux ans de bombardements incessants sur les hôpitaux, les écoles, les lieux de culte, les camps de réfugiés, etc. Deux ans d'assassinats de travailleurs humanitaires et de centaines de journalistes, près de 250, alors que les médias internationaux y sont interdits d'accès.

Il ne s'agit pas d'accusations. Ce sont des réalités documentées. C'est pourquoi ceux qui soutiennent activement Israël par des moyens politiques, militaires et économiques, à savoir les États-Unis, l'Union européenne et certains de ses États membres, sont complices. Et ceux qui choisissent le silence ou de fermer les yeux partagent la même responsabilité. La prétendue neutralité face à l'atrocité n'est en réalité que complicité.

Mais nous devons faire face à une autre vérité inconfortable. Dans aucune de ces résolutions de l'Assemblée sur Gaza ou la Cisjordanie, nous n'avons jamais utilisé le mot "condamnation" pour les crimes d'Israël. En revanche, nous avons à juste titre condamné immédiatement et sans équivoque les atrocités commises par le Hamas.

Cette politique de deux poids deux mesures sape notre crédibilité et encourage Israël à poursuivre un génocide qui se déroule au vu et au su de tous. Notre devoir n'est pas seulement de parler, mais d'agir. Les États membres doivent imposer un embargo complet sur les armes, suspendre l'accord d'association UE-Israël, appliquer les décisions des tribunaux internationaux et garantir des mesures humanitaires sans restriction.

Merci, Monsieur le Président.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Mme Gökçe GÖKÇEN.

Mme Gökçe GÖKÇEN (Türkiye, SOC): Chers collègues,

La nuit dernière, Israël est intervenu contre la flottille Sumud dans les eaux internationales. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées en Palestine, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Il n'y a pas d'accès à l'eau potable, pas de nourriture, pas de soins médicaux, pas d'écoles, pas d'hôpitaux, pas d'énergie. Et les journalistes qui auraient pu montrer au monde ce qui se passe réellement ont également été pris pour cible.

Chers collègues, il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle. La crise humanitaire ne s'est pas produite d'elle-même, il y a donc un coupable. Soyons honnêtes, si les gouvernements et la communauté internationale avaient agi plus tôt, rien de tout cela ne serait arrivé. La flottille Sumud, les jeunes et les militants qui ont risqué leur vie, constituent un message puissant dont nous devrions tous tirer des leçons. Car lorsque les États et les institutions échouent, c'est la conscience de l'humanité qui intervient. Lorsque des militants prennent la mer, ce n'est pas seulement une protestation, c'est un appel à l'aide qui dit que ce n'est pas acceptable. Quand un pays entier est sous occupation, quand même ses enfants sont étiquetés comme terroristes, nous devons remettre en question tout ce que nous pensons être normal.

Nous devons agir maintenant contre ce génocide, appeler tous les Etats membres à reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, appeler à la fin des accords commerciaux avec le gouvernement israélien, appeler à la fin de l'occupation de la Palestine et condamner l'attaque israélienne contre la flottille Sumud.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci.

La parole est à Mme Sena Nur ÇELİK KANAT.

Mme Sena Nur ÇELİK KANAT (Türkiye, NI): Chers collègues,

Israël ne fait preuve d'aucune retenue à Gaza, bombardements aveugles, entraves à l'aide, assassinats de journalistes, de membres du personnel des Nations unies et de défenseurs des droits de l'homme, sans oublier l'expansion incessante des colonies illégales en Cisjordanie.

Il s'agit également d'une guerre contre la vérité. Les journalistes internationaux sont interdits, ce qui oblige les reporters palestiniens, affamés, déplacés, en deuil, à documenter leur propre destruction. Israël a tué 246 journalistes, souvent chez eux avec leur famille, délibérément réduits au silence avant que les bombes ne détruisent leur quartier. Il ne s'agit pas de dommages collatéraux, chers collègues, mais de l'exécution de témoins.

La nuit dernière, Israël a intercepté la flottille Sumud, des navires civils transportant de la nourriture et des médicaments, là où les gouvernements ont échoué. S'attaquer à une telle mission de miséricorde n'est pas une défense, c'est une attaque contre l'humanité. Nous exigeons la libération immédiate des passagers détenus.

Soyons clairs. Cette guerre n'a rien à voir avec la sécurité d'Israël. Il s'agit de déraciner une fois de plus les Palestiniens de leur terre, dans le prolongement de décennies d'occupation illégale et de dépossession.

Cette Assemblée ne peut plus se cacher derrière le modèle du deux poids deux mesures.

Non, il ne s'agit pas d'un match de football. Il s'agit d'un génocide. Ceux qui ignorent les crimes de guerre d'Israël et continuent à fournir des armes ont enterré leur crédibilité pour parler un jour des droits humains, aux côtés des corps des 20 000 enfants assassinés à Gaza. Quelle autorité morale reste-t-il après un silence aussi honteux ? Le silence n'est pas la neutralité. Le silence est une complicité.

Tout véritable plan de paix est le bienvenu. Mais quel que soit son destin, le droit international est clair, les États et les institutions doivent agir maintenant, pour mettre fin aux atrocités, pour permettre l'aide et pour garantir l'obligation de rendre des comptes. Aucun plan ne peut remplacer ces obligations.

Cette résolution n'apporte pas tout ce que la justice exige. Pas de sanctions, pas d'embargo sur les armes, pas de suspension du statut d'observateur, pas de fin de l'occupation. Pourtant, je la soutiendrai, car face à un génocide, une position imparfaite vaut toujours mieux qu'un silence parfait.

Chers collègues, il n'y a pas un seul pays dans cette Assemblée qui ait davantage œuvré pour la paix au Moyen-Orient que la Türkiye.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Perran MOON.

M. Perran MOON (Royaume-Uni, SOC): Merci M. le Président.

Nous avons de la chance, car dans la majeure partie de l'Europe, les journalistes jouent leur rôle normal de défense de la démocratie, de la liberté d'expression et du droit de regard. À Gaza, la vie est à mille lieues de la normalité. Les journalistes doivent remplir un rôle très différent, profondément plus dangereux.

La mort de plus de 200 journalistes est d'autant plus horrible que certains d'entre eux semblent avoir été pris pour cible par les forces de défense israéliennes.

Remarquons, comme il a été mentionné précédemment, que plus de journalistes ont été tués à Gaza depuis le début de l'invasion que pendant la guerre de Sécession, les deux guerres mondiales, la guerre de Corée, la guerre du Vietnam, les guerres en Yougoslavie et la guerre en Afghanistan suite au 11 septembre, toutes réunies.

L'absence de journalistes crée un vide qui permet aux crimes de guerre de ne pas être signalés. Le 21 août, le Royaume-Uni, ainsi que 28 autres pays, ont signé une déclaration de la Coalition pour la liberté des médias, exhortant le gouvernement israélien à autoriser l'accès immédiat et indépendant des médias étrangers et à assurer la protection des journalistes opérant à Gaza.

Soyons clairs : les actions du gouvernement israélien à Gaza et en Cisjordanie ne sont pas seulement moralement indéfendables, elles sont criminelles. Elles exigent une action. Et je suis profondément préoccupé par l'arrestation d'agents humanitaires à bord de la flottille qui se dirigeait vers Gaza pour y soulager les souffrances.

Nous devons appeler les Israéliens eux-mêmes, dont beaucoup sont consternés par ce qui se passe, à exiger la fin des attaques. L'heure n'est pas à la timidité. C'est un moment de clarté, de courage et de compassion. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiat, de la libération de tous les otages, de la protection des civils, y compris des journalistes, d'une intervention d'aide massive et d'une voie vers une paix à long terme et une solution à deux États.

Je me réjouis de l'annonce du Premier ministre britannique le 21 septembre, reconnaissant officiellement l'État de Palestine.

Mais les voix des journalistes qui documentent ces horreurs, ainsi que les moments d'humanité, au milieu du conflit, doivent toujours être entendues.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, M. Perran MOON.

M. Stefan SCHENNACH. Stefan ? M. Stefan SCHENNACH est-il ici ? Non.

M. Tony VAUGHAN.

M. Tony VAUGHAN (Royaume-Uni, SOC): Merci Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord remercier Lord Michael GERMAN pour son rapport complet et urgent sur la catastrophe humanitaire dévastatrice à Gaza.

Deux années se sont écoulées depuis les effroyables attaques terroristes du 7 octobre 2023. La prise d'otages et le meurtre de civils innocents constituent un crime de guerre et un acte odieux qui ne peut être justifié.

Mais la réponse d'Israël a été manifestement disproportionnée, a puni collectivement le peuple palestinien et a créé une situation d'urgence humanitaire sans précédent qui fait honte au monde entier. Plus de 65 000 Palestiniens ont été tués, dont plus de 17 000 enfants. La famine a été reconnue dans la ville de Gaza par les organismes internationaux.

La reconnaissance internationale croissante du statut d'État palestinien par plusieurs États membres du Conseil de l'Europe, dont le Royaume-Uni, reflète notre compréhension collective du fait qu'une solution politique est la seule solution. Et avec 157 des 193 États membres des Nations unies qui reconnaissent officiellement l'État de Palestine, il y a un consensus croissant sur le fait qu'il ne peut y avoir de solution à deux États sans un État palestinien.

Comme l'a dit Lord Michael GERMAN, la Cour internationale de justice a statué en janvier 2024 qu'Israël devait veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux Palestiniens de Gaza, et je cite, "afin de protéger le droit des Palestiniens de Gaza d'être protégés contre les actes de génocide". Pourtant, Israël a systématiquement bafoué les ordres de la Cour et démantelé les infrastructures d'aide.

Il n'est pas nécessaire d'être une cour de justice pour constater que les preuves de génocide se sont multipliées depuis lors. La commission d'enquête des Nations unies a conclu en septembre de cette année qu'Israël avait commis quatre des cinq actes génocidaires définis par le droit international.

Il est important que cette Assemblée réaffirme l'importance des mécanismes judiciaires internationaux pour traiter ces questions. Je ne suis absolument pas d'accord pour que ces questions incontestables et ces déclarations de droit international fondamental soient supprimées de la résolution.

Mais je soutiens les recommandations du rapport du rapporteur et j'ajoute que la protection des journalistes qui ont été tués en nombre sans précédent doit cesser.

M. Mustafa CANBEY (Türkiye, NI): *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais*

Mme Kate OSBORNE (Royaume-Uni, SOC): *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais*

M. Abdurrahman BABACAN (Türkiye, NI): *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais*

M. Cemalettin Kani TORUN (Türkiye, NI): *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais*

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je sais. Merci, Monsieur Tony VAUGHAN.

Je sais que les quatre derniers collègues de cette liste, M. Mustafa CANBEY, Mme Kate OSBORNE, M. Abdurrahman BABACAN et M. Cemalettin Kani TORUN ne m'aimeront plus. Mais je ne peux rien faire, désolé. Nous devons conclure la liste des orateurs.

J'ai demandé à plusieurs reprises de rester dans les temps, et je suis vraiment désolé que ces quatre collègues n'aient pas eu la possibilité de prendre la parole. Mais vous pouvez remettre vos discours au Service de la séance pour publication.

Chers collègues, la liste des orateurs est close. La parole revient à Lord Michael GERMAN, rapporteur, pour répondre.

Vous disposez de trois minutes, et si vous pouvez le faire même en moins de temps, ce sera très apprécié.

Je vous remercie.

Nous ne vous entendons pas.

Lord Michael GERMAN (Royaume-Uni, ADLE, Rapporteur): J'ai écouté très attentivement tous les discours qui ont été prononcés ici et je pense que nous sommes tous d'accord sur un grand nombre de points. J'ai dressé la liste des points sur lesquels personne ne s'est prononcé, ni contre, ni pour. Et je pense que c'est le sens que je retire de ce débat. Un cessez-le-feu immédiat, l'ouverture aux journalistes, la condamnation du Hamas, le retour des otages, l'autorisation de l'aide dans le pays, le respect du droit international. Intéressant d'ailleurs, parce que certains diraient qu'il ne faut pas tenir compte de certaines lois internationales. Il faut être très prudent, et ne pas juste prendre celles qui nous conviennent. Enfin, le désir de paix, qui, je pense, est présent dans l'esprit de chacun, et que nous devons faire avancer. Car il n'y a pas d'autre choix que de trouver une solution pour assurer cette paix à long terme.

Je remercie tous ceux qui se sont exprimés et je suis sûr que nous aurons encore quelques minutes de débat sur d'autres sujets dans un instant.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Le président de la Commission souhaite-t-il s'exprimer ?

M. Oleksii GONCHARENKO.

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées): Je vous remercie.

Je voulais que le plus grand nombre possible de personnes s'expriment au cours des débats, c'est pourquoi je serai très bref.

Je tiens simplement à remercier notre commission, car le débat a été difficile. Croyez-moi, ce que vous entendez ici n'est même pas ce que nous avons eu en commission.

C'était difficile. C'est un sujet très brûlant. Je dois également vous expliquer pourquoi il n'y avait pas de représentants israéliens aujourd'hui dans les débats. Aujourd'hui, c'est Yom Kippour. Je félicite tous ceux qui célèbrent cette fête juive. Malheureusement, ils n'ont pas pu se joindre à nous.

Je remercie donc le secrétariat et notre commission. Nous avons fait ce que nous pouvions. J'exprimerai ma position personnelle par mon vote.

Je vous remercie.

Vote : Appel urgent pour mettre fin à la catastrophe humanitaire dévastatrice et à la situation des journalistes tués à Gaza

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): La commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées a présenté un projet de résolution, Document 16... [interruption]

Oui, Monsieur Pablo HISPÁN ?

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Je souhaite contester le rapport et demander qu'il soit renvoyé à la Commission.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): M. Pablo HISPÁN a donc déclaré qu'il souhaitait contester le rapport et le renvoyer en commission.

Cette motion peut être adoptée à la majorité simple.

Sur cette motion, seuls l'auteur, un orateur contre et le rapporteur ou le président peuvent être entendus. L'auteur de la proposition s'est déjà exprimé.

Quelqu'un d'autre que le rapporteur ou le président souhaite-t-il s'y opposer ?

(Il doit expliquer pourquoi.)

Vous devez expliquer pourquoi.

(30 secondes.)

Vous avez 30 secondes.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Dans ce rapport de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, qui aurait dû porter sur la crise humanitaire et les journalistes, nous avons eu un débat passionné sur le génocide, une question qui relève de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et qui n'a pas été prise en compte ; sur la flottille, une question qui relève de la Commission des questions politiques et de la démocratie, sans qu'elle ait été écoutée ; et sur la solution à deux États, sans écouter le rapporteur spécial pour le Moyen-Orient qui est ici.

Nous pouvons débattre du génocide, de la flottille ou de la solution à deux États, mais par l'intermédiaire des Commissions appropriées. L'Assemblée est le lieu du débat. Mais, surtout parce que nous demandons à de nombreux États que leurs réformes législatives et constitutionnelles suivent les procédures appropriées, car la démocratie repose sur le respect des règles, nous devons être particulièrement rigoureux envers nous-mêmes

Voilà les standards que nous imposons aux autres et que nous ne parviendrons pas à atteindre aujourd'hui. La scission de l'Assemblée n'est pas une bonne idée. Débattons de ces questions extrêmement sérieuses et sensibles. Mais faisons-le par l'intermédiaire des Commissions appropriées.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Qui souhaite s'exprimer contre ?

M. Denis BEGIC.

M. Denis BEGIC (Suède, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Nous affirmerons notre opposition à ce rapport, car il se limite à énoncer des faits. Il se contente de relater ce que d'autres ont dit, et concerne un rapport sur les journalistes et les enfants victimes à Gaza.

C'est pourquoi nous voulons voter aujourd'hui.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie.

Lord Michael GERMAN, quel est votre avis en tant que rapporteur ?

Pouvez-vous appuyer sur le bouton ? Appuyez sur le bouton.

Lord Michael GERMAN (Royaume-Uni, ADLE, Rapporteur): Je rejetterais un renvoi au motif qu'il s'agissait d'un débat urgent et que nous voulions le traiter cette semaine.

C'était la décision du Bureau de l'Assemblée, et nous avons fait de notre mieux pour essayer d'aborder toutes les questions dont les gens ont parlé.

Il y a, bien sûr, d'autres débats à poursuivre. Mais il me semble que nous excluons d'une discussion à ce moment très important toutes les questions que les gens ont soulevées et que j'ai énumérées plus tôt.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Lord Michael GERMAN.

La procédure se déroule ainsi. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur la motion de renvoi en commission du Document 16273.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la majorité simple est requise.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

La motion est rejetée.

La commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées a présenté un projet dans le Document 16273, sur lequel trois amendements ont été déposés.

Ils seront examinés dans l'ordre où ils figurent dans le recueil. Je vous rappelle que les interventions sur les amendements sont limitées à 30 secondes.

Je crois comprendre que le président de la commission souhaite proposer à l'Assemblée que l'Amendement 2 au projet de résolution, qui a été rejeté par la commission à une majorité des deux tiers, soit déclaré comme définitivement rejeté.

Il en est ainsi, Monsieur Oleksii GONCHARENKO ?

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées): Oui.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie.

S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'amendement est rejeté.

Y a-t-il une objection ? Non.

La parole est à M. Pablo HISPÁN pour soutenir l'Amendement n° 3.

Vous avez 30 secondes.

Qui va le soutenir ? Pablo ?

Mme Marianne BINDER-KELLER (Suisse, PPE/DC): Je suis contre le rejet de l'Amendement 1. Je suis pour l'Amendement 1.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Si vous le souhaitez, vous pouvez le soutenir en 30 secondes.

Mme Marianne BINDER-KELLER (Suisse, PPE/DC): Désolé, j'ai mal compris l'Amendement 1 et.... Oui, je suis désolé.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer contre ?

Oui.

M. Denis BEGIC (Suède, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Je suis contre cet amendement parce que nous ne savons pas ce qui a été signé et ce qu'Israël a accepté sur cet amendement.

Nous devons donc exprimer notre vote en connaissance de cause.

Le fait est que nous ne savons pas.

Nous sommes donc contre cet amendement.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Quel est l'avis de la commission ? Monsieur Oleksii GONCHARENKO ?

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées): La commission est contre cet amendement à la majorité simple.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Nous allons maintenant procéder au vote sur l'amendement.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

L'amendement est rejeté.

Nous allons maintenant parler de l'Amendement n° 1.

La parole revient à M. Emanuelis ZINGERIS pour soutenir l'Amendement n° 1. Vous disposez de 30 secondes.

M. Emanuelis ZINGERIS (Lituanie, PPE/DC): Je vous remercie.

Une remarque cruciale sur le génocide. Et c'est une note de bas de page sur le soi-disant Conseil des droits de l'homme des Nations unies, créé par des membres tels que Cuba, le Soudan et d'autres types qui sont absolument fondés sur des préjugés.

Dans ce cas, il s'agit donc de l'essence même du rapport. Et s'il vous plaît, après ce débat où de nombreux points ont été soutenus, ne mettez pas fin au processus de paix et n'insérez pas le mot génocide. Ce n'est pas vrai. Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Je vous remercie. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer contre ?

M. Denis BEGIC.

M. Denis BEGIC (Suède, SOC): Je vous remercie.

Il s'agit, comme l'a déjà expliqué Lord Michael GERMAN, d'un simple état de fait. Nous sommes donc contre cet amendement.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Denis BEGIC.

Quel est l'avis de la Commission sur l'amendement ? M. Oleksii GONCHARENKO.

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées): La Commission a rejeté cet amendement avec une majorité simple. Merci.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Merci.

Nous allons maintenant procéder au vote sur l'amendement.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

Je demande l'affichage du résultat.

L'Amendement n°1 est rejeté.

J'ai reçu un amendement oral de Lord Michael GERMAN, rapporteur, qui indique ce qui suit : "Au paragraphe 23.1, après 'actes de harcèlement à son encontre', insérer 'est préoccupé par l'arraisonnement et l'arrestation de l'équipage par Israël.'"

Le président peut accepter, comme vous le savez, un amendement oral pour des raisons de clarté, de précision ou de conciliation et, s'il n'y a pas d'opposition de la part de 10 membres ou plus, pour qu'il soit débattu. À mon avis, l'amendement oral répond aux critères de l'article 34.7, paragraphe A. Y a-t-il une opposition à cet amendement ?

Oui. M. Pablo HISPÁN.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Cet amendement va très loin dans...

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Désolé, M. Pablo HISPÁN, c'est une erreur.

Dix membres doivent se lever pour s'opposer.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Pour s'exprimer contre ? Désolé, non...

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Non, non, non.

Il faut que 10 membres se lèvent pour faire objection et vous pourrez ensuite présenter votre argumentation.

Les objections sont en nombre insuffisant. Nous passons donc à l'amendement suivant.

Excusez-moi, à l'amendement oral.

Excusez-moi, chers collègues, ne vous fâchez pas. J'ai dit deux fois que vous deviez vous lever et vous ne l'avez pas fait. Qu'attendez-vous de moi ? Que je reste ici jusqu'à la nuit ?

D'accord, vous pouvez vous asseoir.

Cher M. Pablo HISPÁN, vous avez la parole.

M. Pablo HISPÁN (Espagne, PPE/DC): Cet amendement s'éloigne considérablement du champ d'application de ce rapport.

Ce rapport traite de la crise humanitaire, pas d'une crise politique, pas d'activistes politiques.

Cet amendement doit donc être rejeté, car ce rapport concerne les humanitaires et les journalistes, et non les activistes politiques.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Grèce, PPE/DC, Président de l'Assemblée): Bon, 10 personnes se sont opposées. La Secrétaire générale m'informe donc qu'il n'y aura pas lieu de procéder au vote.

Nous allons maintenant procéder au vote sur le projet de résolution contenu dans le document 16273 tel qu'amendé.

La majorité simple est requise.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

Je demande l'affichage du résultat.

Le projet de résolution contenu dans le document 16273, tel qu'amendé, est adopté.

Je tiens à remercier tous les collègues qui ont participé à cette discussion cruciale.

Je remercie les interprètes d'être restés avec nous au-delà du temps imparti.

La prochaine séance publique de l'Assemblée parlementaire aura lieu cet après-midi à 16 heures, conformément à l'ordre du jour prévu.

La séance est levée.

La séance est levée à 13h10